



Initiative francophone

pour la formation à distance

des maîtres

ifadem

Évaluation de la phase
expérimentale
de l'Initiative francophone pour la
formation à distance des maîtres (IFADEM)
au Niger

Rapport d'évaluation





La mission d'expertise

Le présent rapport porte sur l'évaluation de la phase expérimentale du projet IFADEM au Niger.

Présentation des experts

Abdou Madougou : directeur de la formation initiale et continue au Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion de Langues Nationales(MEN/A/PLN).

Jean-Pierre Jarousse : professeur des universités, consultant en sciences de l'éducation.

Les termes de référence

L'évaluation de la phase d'expérimentation d'IFADEM-Niger répond à trois objectifs principaux :

1. Une évaluation rétrospective, visant à analyser et apprécier le dispositif de formation mis en place (pertinence, efficacité, efficience, impact et viabilité) ainsi que la réponse apportée aux objectifs fixés et détaillés dans l'accord de partenariat tripartite et ses annexes.
2. Une évaluation du degré d'implication des divers services et structures concernés au Niger, ainsi que les indicateurs relatifs de cette implication en termes d'appropriation de l'Initiative, de ses modalités et de ses méthodes.

Le degré d'appropriation par les autorités nationales pourra être mesuré par l'examen du pilotage, des processus de la communication, et son évaluation permettra notamment d'identifier les conditions d'appropriation ainsi que les mesures qui la renforceront.

3. Une réflexion prospective qui permettra aux instances de gouvernance nationale et ses partenaires :

- de s'appuyer sur l'analyse de la phase d'expérimentation afin d'envisager une phase de déploiement d'IFADEM (dans les régions pilotes et / ou dans de nouvelles provinces / zones / régions) ;
- de décrire les facteurs favorisant une appropriation renforcée par les autorités nationales ;
- de formuler des recommandations en vue de la pérennisation des acquis d'IFADEM pour une amélioration de la formation continue des enseignants au Niger. ■

Table des matières

Liste des acronymes et abréviations	7
Résumé exécutif	8
Remerciements	12
Introduction	13
1. Analyse descriptive	16
2. Analyse rétrospective	18
2.1. Pertinence de l'initiative IFADEM dans le contexte du Niger	18
L'enseignement du français et en français dans un environnement multilingue	18
L'inscription forte dans la politique de formation des enseignants au Niger	19
IFADEM : une initiative en cohérence avec les projets des autres partenaires du Niger	21
La politique de recours au TICE des autorités nigériennes	21
2.2. Efficacité de l'initiative	23
2.2.1. Améliorer les compétences professionnelles des enseignants du primaire en exercice dans leur enseignement du et en français en proposant des formations partiellement à distance adaptées à leurs besoins	23
2.2.2. Contribuer à la modernisation des méthodes pédagogiques, des modes d'accès et d'appropriation des compétences nécessaires dans le primaire	25
2.2.3. Favoriser l'existence d'un enseignement de qualité dans un environnement multilingue	29
2.3. Efficience	30
2.4. Impact	33
Impacts directs	33
Impact indirect	34
2.5. Viabilité	36

3. Analyse prospective	38
3.1. Quel contexte pour la phase de déploiement ?	38
Améliorer l'efficacité de l'initiative	38
S'inscrire dans la politique nationale de résorption des enseignants contractuels	39
S'inscrire dans la politique nationale de promotion des TICE dans l'enseignement	39
Renforcer l'intégration de l'initiative dans l'administration du MEP/A/PLN/EC	41
3.2. Les scénarios de déploiement à considérer	42
Déploiement quantitatif et géographique	42
Déploiement qualitatif	43
Déploiement institutionnel	43
Déploiement technologique	44
3.3. Les scénarios de déploiement et leur budget	44
Conclusion	47
Annexes	49
ANNEXE 1 : Liste des personnes rencontrées	49
ANNEXE 2 : Les effectifs scolarisés par niveau et statut d'établissement entre 2000 et 2008	50
ANNEXE 3 : Arrêté enseignement primaire / fonction publique portant certification d'IFADEM	51
ANNEXE 4 : Budget des activités IFADEM par nature des dépenses (Madagascar, Bénin, Burundi et Haïti) en euros	55
ANNEXE 5 : Quantités et coûts unitaires de référence (en euros) pour les simulations du déploiement IFADEM au Niger	56
ANNEXE 6 : Situation des encadreurs pédagogiques par région : 2015-2016	57

Liste des acronymes et abréviations

- AFD** : agence française de développement
- AUF** : agence universitaire de la francophonie
- BEPC** : brevet d'étude du premier cycle
- CAPED** : cellule d'animation pédagogique
- CCI** : comité de coordination IFADEM
- CEAP** : certificat élémentaire d'aptitude pédagogique
- CFEEN** : certificat de fin d'étude des écoles normales
- CONFEMEN** : conférence des ministres de l'éducation des États et gouvernements de la francophonie
- CP** : cours préparatoire
- CPRASE** : cadre permanent de réflexion et d'action des syndicats de l'éducation
- DCRE** : direction du curriculum et de la réforme de l'éducation
- DE** : directeur des études
- DE/SAS/SO** : direction de l'évaluation, du suivi des acquis scolaires et de l'orientation
- DFIC** : direction de la formation initiale et continue
- DG** : directeur général
- DGR** : direction générale de la réforme
- DPI** : direction de la promotion de l'informatique
- DRELN** : direction de la réforme et de l'équipement des langues nationales
- DREN/A/PLN** : direction régionale de l'éducation nationale, de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales
- EN** : école normale
- ENI** : école normale d'instituteurs
- ENS** : école normale supérieure
- EPT** : éducation pour tous
- FA** : franco arabe
- FC** : formation continue
- FUSEN** : fédération unique des syndicats de l'éducation nationale
- IEB** : inspection de l'enseignement de base
- IFADEM** : initiative francophone pour la formation à distance des maîtres
- IFAENF** : institut de formation en alphabétisation et éducation non formelle
- INDRAP** : institut national de documentation, de recherche et d'animation pédagogique
- LPE** : lettre de politique éducative
- Lux Dev** : lux développement
- L1** : langue première
- L2** : langue seconde
- MEN/A/PLN** : ministère de l'éducation nationale, de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales
- MEP/A/PLN/EC** : ministère de l'enseignement primaire, de l'alphabétisation, de la promotion des langues nationales et l'éducation civique
- MEP** : ministère de l'enseignement primaire
- OMD** : objectif du millénaire pour le développement
- OIF** : organisation internationale de la francophonie
- PASEC** : programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN
- PDDE** : programme décennal de développement de l'éducation
- PSEF** : programme sectoriel pour l'éducation et la formation
- RS** : responsable des stages
- RESEN** : rapport d'état du système éducatif nigérien
- TBS** : taux brut de scolarisation
- TICE** : technologie de l'information et de la communication en éducation
- UNICEF** : Fonds des nations unies pour l'enfance
- UTIFEN** : utilisation des technologies de l'information pour la formation des enseignants du Niger

Résumé exécutif

L'une des caractéristiques importantes du Niger est sa croissance démographique forte, de l'ordre de 3,3 % par an : entre 2008 et 2020, la population d'âge scolaire devrait augmenter d'environ 45 %. Afin de relever le défi de la scolarisation universelle, le Niger a initié et mis en œuvre le Programme Décennal de Développement de l'Éducation (PDDE 2003-2013) qui s'est traduit par des progrès substantiels en matière d'effectifs scolarisés dans le primaire (passés de 626 000 en 2000 à 1 486 000 en 2009). Cette forte croissance du nombre des jeunes enfants scolarisés a correspondu au recrutement de nombreux nouveaux enseignants. Ceux-ci sont aujourd'hui constitués quasi exclusivement de non-fonctionnaires, appelés « enseignants contractuels de l'éducation » (près de 3000 recrutements par an en moyenne depuis 2000) et n'ont pas reçu de formation professionnelle initiale pour certains d'entre eux.

Aujourd'hui, pour atteindre l'EPT, de nouvelles orientations sont définies à travers la Lettre de Politique Éducative (LPE) puis le Programme Sectoriel de l'Éducation et de la Formation (PSEF 2014-2024). L'initiative francophone pour la formation à distance des maîtres (IFADEM), de par ses objectifs définis dans l'accord cadre avec le gouvernement nigérien, s'insère parfaitement dans ces nouvelles orientations.

Au plan du déroulement d'IFADEM au Niger il convient de souligner que la pertinence des recommandations issues de l'étude relative à la définition du dispositif de formation continue des enseignants a facilité l'implantation de l'initiative auprès des principaux acteurs de l'administration nigérienne et balisé précisément les contours de l'expérimentation. On peut simplement regretter la relative opacité de la gestion financière de cette pre-

mière phase, ainsi que son ancrage institutionnel au niveau du Campus numérique AUF plutôt qu'au sein de l'administration.

Ce rapport d'évaluation comprend deux parties principales :

- une analyse rétrospective de la phase d'expérimentation structurée autour de 5 critères qui permettent de l'aborder selon des points de vue complémentaires (la pertinence, l'efficacité, l'impact et la viabilité) ;
- une partie prospective qui analyse la pertinence et les conditions de mise en œuvre d'une phase de déploiement.

Analyse Rétrospective

Pertinence de l'initiative IFADEM dans le contexte du Niger

Le choix de l'introduction et de la généralisation progressive du bilinguisme cadre bien avec les objectifs d'IFADEM comme précisé dans l'accord-cadre et s'est traduit concrètement par la rédaction du premier livret intitulé « **enseigner le et en français dans un milieu multilingue au Niger** », le plus consistant, qui consacre pour les « ifadémiens » cette option.

D'autre part l'initiative s'inscrit parfaitement dans la politique nationale de formation des enseignants déclinée selon les points suivants :

- i) le recrutement et la gestion des enseignants qui privilégie les contractuels titulaires du CFEEN ou du CEAP,



ii) leur formation professionnelle dont l'objectif, à court terme, est de favoriser la mise en place d'une formation en alternance pour permettre au 10 000 contractuels de l'enseignement de base 1 sans formation initiale, de pouvoir obtenir des diplômes d'instituteurs adjoints,

et enfin iii) la valorisation de la fonction qui passe par la mise en place d'un dispositif de formation continue adapté aux besoins des enseignants et l'amélioration de l'encadrement pédagogique de proximité.

En ciblant les enseignants contractuels sans formation professionnelle initiale et en leur offrant un parcours pédagogique qui a obtenu l'équivalence de la première partie du CEAP, qui constitue la condition sine qua non d'un accès à la fonction publique, IFADEM dans sa phase d'expérimentation est en complète cohérence avec la politique nationale à l'égard des enseignants du primaire.

IFADEM définit en outre un modèle de formation continue qui pourra éventuellement constituer une alternative au modèle existant tout en restant en cohérence avec les projets des autres partenaires.

Le seul aspect où IFADEM n'a pas totalement répondu aux attentes des différents acteurs est l'utilisation des TICE à cause du recours aux espaces numériques, souhaité par les autorités nationales, mais peu accessibles aux stagiaires du fait de la dispersion de ces derniers et des coûts de transports. Il importera pour la phase de déploiement de corriger cette lacune.

Efficacité de l'initiative

L'efficacité se réfère au degré d'atteinte des objectifs initiaux de l'initiative. Rappelons que ceux-ci, dans l'accord-cadre, sont au nombre de trois : 1) améliorer les compétences professionnelles des enseignants du primaire en exercice dans leur enseignement du et en français en proposant des formations partiellement à distance adaptées à leurs besoins, 2) contribuer à la modernisation des méthodes pédagogiques, des modes d'accès et d'appropriation

des compétences nécessaires dans le primaire et 3) favoriser l'existence d'un enseignement de qualité dans un environnement multilingue.

Sur le premier d'objectif, il apparaît clairement qu'IFADEM a permis **l'organisation effective d'un parcours de formation** permettant d'améliorer les compétences professionnelles et répondant efficacement à la problématique des contractuels sans formation au Niger. L'efficacité d'IFADEM au Niger c'est également **la production très complète de 5 livrets et l'obtention d'une certification nationale officielle de ce parcours de formation**. Cela permettra aux enseignants bénéficiaires de nourrir l'espoir de sortir enfin de la précarité dans laquelle les maintenait la non possession d'un diplôme professionnel.

Concernant le deuxième objectif, il a été observé qu'IFADEM aurait eu pour effet de lever de nombreux blocages, dont celui de s'exprimer en français en classe mais aussi en dehors, en particulier pendant les sessions de CAPED ou les ifadémiens sont devenus très actifs.

L'efficacité d'IFADEM s'est aussi révélée à travers les résultats des évaluations avec plus de 80 % des stagiaires qui ont validé leur formation.

Enfin IFADEM a permis d'expérimenter un modèle de formation continue basée sur le principe d'auto-formation à un coût raisonnable et pouvant aboutir à l'extinction rapide de la population des contractuels sans formation initiale.

Néanmoins, quelques faiblesses constatées devront être corrigées au cours du déploiement. C'est le cas du manque de suivi des tuteurs, de l'usage des TICE (modèle aujourd'hui remis en question des espaces numériques) et de l'initiation à l'informatique, jugée trop courte.

Enfin, en ce qui concerne le dernier objectif, à savoir, favoriser l'existence d'un enseignement de qualité dans un environnement multilingue, la production de livrets, notamment le premier, s'inscrit dans la politique de bilinguisme mise en place dans le pays. La finalisation d'une plateforme de formation à distance IFADEM, suffisamment

avancée aujourd'hui, pourrait permettre rapidement un véritable accès pour une autoformation à la préparation au CEAP.

Efficienc

L'efficienc mesure l'efficacité pour un coût donné. Si un budget prévisionnel a bien été annexé à l'accord cadre, aucun des principaux acteurs opérationnels rencontrés pendant la mission n'en était en possession et donc n'y faisait référence.

Au total, la phase expérimentale IFADEM au Niger aurait mobilisé près de 265 000 euros ce qui correspond à une dépense unitaire (par enseignant) de 525 euros¹. Ces valeurs sont assez modestes si on les compare avec le budget prévisionnel, très optimiste, annexé au contrat cadre qui était de l'ordre de 693 000 euros. Elles sont néanmoins encourageantes dans la perspective d'une prise en charge future de l'initiative par l'État nigérien.

Impact

Le premier impact notable du programme est son caractère mobilisateur. IFADEM au Niger a transformé les bénéficiaires et notamment leurs comportements en classe en les amenant à changer leur conception du métier d'enseignants et en leur permettant d'acquérir des compétences professionnelles.

L'autre impact direct très important pour les bénéficiaires de la formation est l'impact statutaire qui résulte de leur éventuelle admissibilité au CEAP, voire, à terme, leur possible intégration à la fonction publique.

IFADEM au Niger a également impacté les tuteurs et les inspecteurs responsables des secteurs concernés par l'expérimentation.

Les ifadémiens, dans leur école et au niveau des CAPED, seraient devenus très actifs, partageant ainsi leurs expériences avec leurs collègues. Cela

¹ L'analyse du coût unitaire se réfère au nombre d'enseignants, même si comme dans d'autres expérimentations IFADEM, d'autres personnels ont été formés à l'occasion de la mise en œuvre de l'initiative.

pourrait expliquer la très forte demande d'inscription au dispositif, dont on a eu plusieurs témoignages, et qui présage d'un climat très favorable au futur déploiement de l'initiative. Il reste cependant quelques progrès à faire pour intégrer l'initiative dans l'administration du MEP/A/PLN/EC.

Viabilité

L'intégration réussie d'IFADEM dans l'administration nationale, les outils et les procédures utilisés, fortement appréciés, le fonctionnement d'IFADEM lui-même par le biais des mini-regroupements qui s'est apparenté à celui des CAPED, sont évidemment un gage de viabilité, de durabilité de l'initiative qui se présente d'ores et déjà comme un modèle de formation continue sanctionné par un diplôme national de formation. En outre le fait que l'expérimentation IFADEM au Niger ait été relativement peu coûteuse facilite son intégration au niveau de la politique.

Analyse prospective

La phase de déploiement doit permettre de **i)** améliorer l'efficienc de l'initiative, **ii)** l'inscrire dans la politique nationale de résorption des enseignants contractuels, **iii)** promouvoir l'utilisation des TICE dans l'enseignement et **iv)** de renforcer l'intégration de l'initiative dans l'administration du MEP/A/PLN/EC.

À la suite des expérimentations, le déploiement IFADEM peut être **quantitatif** (augmentation du nombre de bénéficiaires), **géographique** (augmentation des sites de formation), **qualitatif** (extension des contenus de formation), **Institutionnel** (ancrage dans l'administration ou au sein d'une structure) et **technique, technologique** (usage plus intensif des TICE, amélioration des procédures).

Quantitativement l'idéal pour les autorités nigériennes serait évidemment de toucher les huit régions du territoire et de prendre en charge un nombre élevé de bénéficiaires. En considérant



250 bénéficiaires dans chaque région comme pour la phase expérimentale, La phase de déploiement généralisée à l'ensemble des régions pourrait concerner 2000 enseignants. En plus des tuteurs (12 à 13 personnes par région) elle pourrait concerner les inspecteurs des régions considérées ainsi que certains formateurs des ENI.

Cependant, si cette hypothèse ne se réalise pas, l'alternative serait de prioriser, en plus des deux régions déjà touchées par la première phase, celles de Tahoua qui est la seule à avoir cette année recruter des personnes sans formation professionnelle préalable et celle de Zinder, compte tenu de sa grande densité de contractuels sans formation professionnelle.

Au plan qualitatif, l'offre pédagogique très complète dès la phase d'expérimentation, avec notamment l'accent mis sur le rôle du français dans l'enseignement des mathématiques et la production de livrets complémentaires ne justifient pas d'augmenter la charge d'enseignement d'IFADEM dans la phase de déploiement.

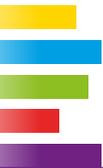
Le déploiement d'IFADEM au Niger devrait surtout viser l'intégration du modèle IFADEM au sein de l'administration du MEP/A/PLN/EC et sa participation concrète à la politique nationale de formation initiale et continue des enseignants en l'ancrant dans les instances du MEP/A/PLN/EC directement en charge de la formation des enseignants.

En matière de stratégie TICE, il serait sans doute préférable d'opter pour l'équipement individuel des stagiaires en tablettes intégrant un téléphone (entre 50 et 60 euros pièce) et d'associer très directement la direction de l'informatique du MEP/A/PLN/EC (DPI) à cette orientation technologique.

En conclusion, l'élément qui domine cette évaluation de l'expérimentation IFADEM au Niger est celui d'une réelle réussite car elle s'est déroulée dans un excellent climat d'intégration. IFADEM s'est situé, grâce à une identification préalable claire et documentée de la question enseignante au Niger, au cœur de la politique nationale. IFADEM avec sa formation en cours d'emploi décen-

tralisée, conçue et maîtrisée par les cadres nationaux dans cette optique de la promotion du bilinguisme, sa certification nationale qui l'aligne sur le diplôme professionnel de sortie des ENI, forme en effet une réponse adaptée à toutes ces dimensions de la politique nationale.

Dans ce contexte la phase de déploiement s'annonce sous de très bons auspices. Elle devrait fournir l'occasion de parachever cette intégration d'IFADEM en localisant l'initiative à la DFIC dont les fonctions la désignent clairement pour cette responsabilité. **Ce positionnement au sein du ministère est une nécessité pour permettre à celui-ci de mettre en synergie les projets des bailleurs qui concourent à la formation pédagogique des contractuels sans formation.** ■



Remerciements

Les auteurs adressent leurs sincères remerciements à tous les responsables des structures centrales du ministère de l'enseignement primaire qui, malgré leurs multiples préoccupations en ce début d'année scolaire, ont aimablement accepté de nous accorder des entretiens fort édifiants.

Au premier chef il faut citer le secrétaire général du MEP/A/PLN/EC qui nous a prêté une oreille attentive et donné des conseils précieux.

Mais cette mission aurait été beaucoup plus difficile sans l'implication personnelle du coordonnateur national IFADEM et conseiller technique de la ministre M. Aboubacar Sidikou GADO qui, avant et pendant toute la durée de la mission, s'est fortement investi pour son bon déroulement. Si réussite il y a, il doit y être associé.

Nos remerciements s'adressent plus particulièrement aux différents directeurs rencontrés notamment le DGR et ses collaborateurs DFIC et DE/SA/SO, très au fait de cette initiative, mais aussi tous les autres dont les concours ont contribué au bon déroulement de l'expérimentation et certainement faciliteront une meilleure intégration lors du futur déploiement.

Nous remercions également le DG de l'ENI de Niamey et ses collaborateurs, le DREP de Niamey et les inspecteurs de Karma, de Kollo et de Say ainsi que la chef du projet Ifadem à l'AUF de Niamey. ■

Introduction

L'une des caractéristiques importantes du Niger est sa croissance démographique forte, de l'ordre de 3,3 % par an alors que nombre d'autres pays de la région (2,0 % en moyenne) sont entrés de façon manifeste en transition démographique. Avec plus de 50 % de la population qui a moins de 15 ans et un indice synthétique de fécondité de 7,1 enfants par femme, la pression des nombres sur le système éducatif est intense ; en raison de ces tendances, on s'attend à ce que la population d'âge scolaire augmente d'environ 45 % entre 2008 et 2020.

Afin de relever le défi de la scolarisation universelle le Gouvernement du Niger a entamé depuis 1998-1999 une politique de massification de l'enseignement primaire qui s'est traduite par une forte élévation des effectifs scolarisés, de 626 000 en 2000 à 1 486 000 en 2009, obtenue grâce à une augmentation tout à fait spectaculaire du nombre des enseignants qui a presque quadruplé sur la même période.

Les indicateurs de couverture scolaire ont, eux aussi, connu une amélioration remarquable. Le taux brut de scolarisation (TBS) a plus que doublé, passant de 35 % en 2001 à 79,2 % en 2012, grâce au premier plan décennal (PDDE). Le taux brut d'accès au primaire est passé de 55 % en 2000 à 97,9 % en 2012. Enfin, le taux d'achèvement du cycle est passé de 21 % en 2001 à 55,8 % en 2012, soit un gain de presque 35 points. La croissance soutenue de ce taux d'achèvement (qui est la cible de l'OMD n° 2) est très remarquable. Elle a été l'une des plus rapides du monde, en dépit de toutes les difficultés que le pays a affrontées sur la période et de la rareté de ses ressources. Il est aujourd'hui permis au Niger, qui était le pays le moins scolarisé

en 2000, d'avoir des espoirs raisonnables d'atteindre cet objectif de l'EPT, pour peu que cette croissance persiste.

Ce développement connaît quelques évidentes faiblesses. En 2011, le tiers des enfants qui accèdent à l'école primaire n'en achève pas le cycle et, surtout, il subsiste en matière de scolarisation des inégalités de genre et de milieu :

- à la même date le TBS des filles est de 67,3 % quand celui des garçons est de 84,9 % (les filles ne représentent que 43,8 % des effectifs scolarisés au primaire); le taux d'achèvement au primaire est de 43 % chez les filles et de 60 % chez les garçons ;
- les zones rurales, qui comptent pour plus de 80 % de la population totale, enregistrent un taux brut de scolarisation de 70,3 % contre 80,8 % pour les zones urbaines ;

En outre, l'enseignement primaire souffre d'une qualité insuffisante. Les résultats aux tests PASEC et DE/SAS/O en fin du cycle de base 1 (primaire) montrent que les élèves ne maîtrisent en moyenne que moins de la moitié des contenus des programmes. Les résultats de l'évaluation des acquis scolaires conduite par la Direction de l'Évaluation du MEN/A/PLN en 2011 confirment les mêmes observations : au CP, le score moyen en lecture était de 42,4 points sur 100 ; au CM2, plus de 72 % d'élèves se situaient en dessous du seuil minimal en français.

Les recrutements massifs d'enseignants qui ont favorisé et accompagné le développement quantitatif du primaire ont quasi exclusivement concerné une nouvelle catégorie d'enseignants, non-fonctionnaires, appelés au début « volontaires » et par

la suite « enseignants contractuels de l'éducation » (près de 3 000 recrutements par an en moyenne depuis 2000).

Le recrutement de ces enseignants de type nouveau, initialement rémunérés à un niveau très inférieur à celui de leurs collègues fonctionnaires, avait dans le passé permis de faire très rapidement des progrès significatifs de scolarisation. Depuis cette période, le recrutement d'enseignants contractuels est devenu la norme. Le nombre de fonctionnaires a significativement diminué sur la période, passant d'environ 11 000 au début de la période à près de 6 000 actuellement. En proportion, les évolutions sont considérables puisque, si en 1998-1999 la quasi-totalité des enseignants du cycle de base 1 appartenait à la catégorie des fonctionnaires, cette catégorie ne représente plus en 2009-2010 que 14 % des effectifs.

Ce recours accru aux enseignants contractuels a entraîné une diversité importante dans les qualifications des enseignants. C'est ainsi que les contractuels du cycle de base 1 sont aujourd'hui en très grande majorité titulaires du BEPC. Certains sont diplômés des écoles normales d'instituteurs (ENI) et d'autres non. Parmi ceux qui n'ont pas reçu de formation initiale dans les ENI, certains ont reçu une formation professionnelle de courte durée (30 à 45 jours) et d'autres non.

Cette population d'enseignants est caractérisée par son faible niveau de qualification doublé d'une extrême mobilité, absences répétées voire abandons massifs, qui compromet dangereusement l'exécution des programmes d'enseignement et se répercute négativement sur le niveau d'acquisitions des élèves.

En regard des progrès enregistrés par le système depuis la mise en œuvre du PDDE, d'une part, et d'autre part en visant la correction des insuffisances constatées et relevées par le Rapport d'État du Système Éducatif Nigérien (RESEN/2010), le Niger a défini de nouvelles orientations en vue de l'atteinte de l'EPT.

C'est ainsi qu'une Lettre de Politique Éducative (LPE) a été adoptée par le gouvernement en juin 2012. Cette lettre définit les grands axes prioritaires de la politique du gouvernement, en fixe les objectifs à atteindre, énonce les mesures stratégiques pour pallier les faiblesses et insuffisances constatées et asseoir un programme global d'éducation et de formation de qualité à même de produire et de mettre à la disposition du pays des hommes et des femmes capables de s'insérer dans le tissu social et économique. Elle énonce aussi les stratégies relatives à la mobilisation et à l'utilisation rationnelle des ressources internes et externes afin d'optimiser les résultats d'ensemble du système éducatif. Parmi ces axes on peut citer :

1. le développement de l'éducation de base avec un cycle unique de 10 ans;
2. l'amélioration de la qualité des enseignements-apprentissages et de la formation (formelle et non formelle).

Parmi les mesures préconisées dans la LPE pour un développement harmonieux du système on peut noter :

- le recrutement important d'enseignants qualifiés à la Fonction Publique parmi les enseignants contractuels pour aller vers l'extinction de la contractualisation à l'horizon 2020;
- la promotion des langues nationales à travers l'adoption et l'exécution d'une stratégie efficace de généralisation progressive et effective de l'enseignement bilingue (langues nationales / français);
- la révision du dispositif de formation initiale dans les EN, l'IFAENF, l'ENS et de formation continue des enseignants à travers l'encadrement de proximité, les CAPED, la formation à distance, l'utilisation des TICE, et la création des centres de ressources, etc.

Pour opérationnaliser cette politique le gouvernement a élaboré un programme devant se dérouler sur une durée de dix ans, le Programme Sectoriel de l'Éducation et de la Formation (PSEF 2014-2024), endossé par tous les partenaires techniques et financiers œuvrant dans le domaine de l'Édu-



cation, notamment le Partenariat Mondial pour l'Éducation (PME), l'Agence Française de Développement (AFD), l'UNICEF, la Coopération Suisse... Il s'agit, en s'appuyant sur les acquis du PDDE, de mettre en œuvre des mesures idoines susceptibles de permettre d'atteindre la réalisation de la scolarité universelle et cela tout en relevant le défi de la qualité.

L'initiative de formation à distance des maîtres (IFADEM) s'insère parfaitement dans ces nouvelles orientations gouvernementales du Niger en proposant un modèle de formation hybride (autoformation tutorée) des enseignants contractuels qui concourt à l'amélioration de leurs compétences pédagogiques dans un cadre institutionnel qui contribue directement à l'extinction de la contractualisation.

Dans l'accord-cadre signé à Abidjan en mai 2013 entre les autorités nigériennes d'une part et l'OIF et l'AUF d'autre part, les objectifs d'IFADEM s'accordent de manière évidente à la nouvelle politique matérialisée par le PSEF :

- IFADEM a pour objectif principal *d'améliorer les compétences professionnelles des enseignants du primaire déjà en exercice, prioritairement dans leur enseignement du et en français, en proposant des formations partiellement à distance et adaptées aux besoins des enseignants* (article 2). Dans ce cadre, IFADEM se donne également comme objectif de favoriser l'existence d'un enseignement de qualité dans un environnement multilingue.
- L'objectif de l'expérimentation est de *contribuer à amener les contractuels sans formation initiale au niveau de sortie des ENI* (article 6).

À travers IFADEM, il s'agit en effet de proposer une formation susceptible d'améliorer les compétences des enseignants dans l'enseignement du et en français, dans une formation en cours d'emploi qui mobilise les acteurs de la formation continue des enseignants au Niger, tout en s'inscrivant dans l'environnement linguistique du pays (choix du multilinguisme). En outre, la formation offerte

doit déboucher sur un diplôme national, le CEAP, qui est l'équivalent au titre de la formation continue au diplôme de sortie des ENI (le CFEEN). ■

1. Analyse descriptive

Le tableau 1 ci-contre présente les activités de la phase d'expérimentation IFADEM au Niger sous forme chronologique. On y retrouve le déroulement relativement standard d'une première phase IFADEM. De manière originale, l'élément fondateur prend la forme d'une étude d'identification saluée par tous comme une base solide pour la précision du contexte et notamment des contours de la question enseignante au Niger, de la définition des activités à entreprendre et des chemins à emprunter pour les mener à bien. La phase de formation proprement dite aura pris place dans une période classique de 9 mois.

La pertinence de l'étude initiale ainsi que le pragmatisme de ses recommandations ont facilité l'implantation du projet auprès des principaux acteurs de l'administration nigérienne et balisé précisément les contours de l'expérimentation.

La quasi-totalité des activités considérées dans le tableau précédent a été menée conformément à la programmation initiale. Cette conformité est déjà une forme de réussite de cette phase consacrée à l'expérimentation d'IFADEM, réussite qui est assurément à mettre à l'actif des acteurs impliqués dans son déroulement.

L'implication effective de tous les acteurs nationaux, notamment les différentes structures et leurs responsables, a permis de réaliser dans le temps et correctement les activités prévues. Au premier chef, il y a lieu de citer le Coordonnateur national dont le leadership et l'engagement ont imprimé une dynamique forte qui a fédéré tous les acteurs de l'initiative. Ensuite, il faut saluer l'implication des structures centrales du ministère à savoir, la DFIC qui, de bout en bout a été la cheville ouvrière de l'expérimentation, la DRH qui a assuré le travail de sélection des tuteurs et des tutorés dans le respect

des critères définis, la DL qui a assuré la rédaction de l'arrêté assimilant les évaluations IFADEM à la partie écrite du CEAP et mené les démarches pour son aboutissement, la DE/SAS/O qui a organisé les différentes évaluations, l'INDRAP qui a accepté d'imprimer tous les livrets sans bénéficier d'aucune marge financière.

Le bon déroulement de l'expérimentation est également à mettre au crédit des structures déconcentrées que sont les directions régionales de Maradi et de Tillabéry, ainsi que les ENI desdites localités, qui sont restées mobilisées durant toute l'année. Il faut enfin citer les concepteurs, tous à l'exception d'un seul, cadres du MEP/A/PLN/EC, dont le sacrifice consenti pour la rédaction des livrets a forcé l'admiration malgré les quelques déboires rencontrés.

Les quelques remarques négatives formulées au cours de la mission quant au déroulement de l'initiative ont trait à sa gestion financière, qui a été entourée d'une certaine opacité, puisque le coordonnateur lui-même ne disposait ni du budget global ni des prévisions par rubrique, et à son ancrage institutionnel. Sur ce dernier point, il a été regretté que les responsables locaux de l'AUF aient parfois eu tendance à réaliser des activités qui relevaient normalement des structures du ministère. Cette situation mériterait d'être rediscutée de manière à ce que l'administration soit effectivement en situation d'agir pleinement en regard de ces attributions dans un souci d'intégration totale de l'initiative. Dans le même esprit ceci extériorise le projet et entrave le souci des autorités de mettre en synergie sous son autorité, tous les projets qui visent à atteindre des objectifs semblables.

Tableau 1 : recensement et chronologie des principales activités de la phase d'expérimentation IFADEM au Niger

N°	Activité	Période / Date	Observation
01	Atelier de co-construction	3 et 4 avril 2012	Identifier les besoins et proposer des scénarios possibles.
02	Étude relative à la définition du dispositif IFADEM au Niger	Du 10 au 21 juin 2012	Analyser les conditions de mise en œuvre du dispositif IFADEM au Niger.
03	Accord cadre	31 mai 2013	Partenariat entre le Niger, l'OIF et L'AUF.
04	Sélection des concepteurs	2013	8 cadres sélectionnés.
05	Production de livrets	2013-2014	5 livrets rédigés.
06	1 ^{re} Session Comité National IFADEM	20 mars 2014	Validation des grandes orientations proposées par le Secrétariat Exécutif.
06	Formation des douze (12) tuteurs de Tillabéry	23-27 juillet 2014	Formation à l'utilisation des livrets 1, 2 et 3 et en techniques de tutorat (concepteurs formés aussi en techniques de tutorat).
07	Formation des treize (13) tuteurs de Maradi	3-9 août 2014	Formation à l'utilisation des livrets 1, 2 et 3 et en techniques de tutorat (concepteurs formés aussi en techniques de tutorat).
08	1 ^{er} regroupement enseignants	24-27 septembre	Formation simultanée de 250 enseignants à Maradi et autant à Niamey pour les enseignants de la région de Tillabéry. Dotation en kit constitué des livrets 1, 2 et 3, un dictionnaire, un livre d'exercice de grammaire, une lampe et un sac.
09	Mission de prise de contact	2 octobre à Tillabéry et 9 octobre à Maradi	Planification des activités, répartition des tutorés entre tuteurs, intégration d'IFADEM au dispositif de formation continue, rapports d'activités...
10	Évaluation 1 ^{er} trimestre	26 décembre	Organisée simultanément à Maradi et à Tillabéry par la DE/SAS/O.
11	Formation des tuteurs à l'utilisation des livrets 4 et 5	1 ^{er} janvier 2015	Pour les tuteurs des deux régions.
12	Formation des inspecteurs	Du 23 au 27 février pour ceux de Maradi Du 1 ^{er} au 7 mars pour ceux de Tillabéry	Sensibilisation de tous les inspecteurs des deux régions sur la démarche du dispositif IFADEM, les offres de contenu, l'enrichissement de leurs propres pratiques et les outils de suivi.
13	Évaluation 2 ^e trimestre	23 mars 2015	Organisée simultanément à Maradi et à Tillabéry par la DE/SAS/O.
14	2 ^e regroupement	13 juin 2015	Activités de remédiation en prélude à l'évaluation finale.
15	Évaluation Finale	14 juin 2015	Précédée du post test pour 25 enseignants.

On notera en outre que la nécessité de conduire une troisième évaluation des stagiaires (ce qui imposait une sorte de regroupement) a conduit à ne pas offrir le second regroupement au moment de la prise de possession par les stagiaires des deux derniers livrets (4 et 5) et à en organiser un, en juin, au terme de la formation, pour mettre en place une « remédiation » aux problèmes posés par ces deux derniers livrets et organiser cet examen final. ■

2. Analyse rétrospective

Si la partie précédente, uniquement descriptive, reprenait simplement la chronologie des événements, cette analyse rétrospective a pour objectif d'évaluer le déroulement de la phase expérimentale d'IFADEM au Niger. Traditionnellement ce type d'évaluation est structuré autour de 5 critères qui permettent d'aborder cette expérimentation selon des points de vue complémentaires.

Le premier de ces critères est la **pertinence**. On s'interroge sur ce plan sur le point de savoir s'il a été opportun de proposer cette initiative compte tenu du contexte national dans laquelle elle a pris place, en considérant les besoins auxquels elle répond, ses contenus, sa cohérence avec les actions mises en place au niveau national par les autorités et les partenaires. Le deuxième critère de cette évaluation est l'**efficacité**. Il s'agit ici d'examiner quel a été le niveau de réalisation des objectifs initialement poursuivis. L'efficacité s'apprécie évidemment en regard des intentions de l'initiative, ce qu'on avait prévu de faire, mais aussi en regard de ce qui a effectivement été fait, en s'efforçant si possible de considérer ce qui a conduit à ce qu'il existe un écart entre le prévu et l'effectif. De façon complémentaire, le troisième critère est celui de l'**efficience**. Il réexamine l'efficacité du dispositif mais cette fois en lien avec les moyens qu'il a mobilisés. Le quatrième critère de l'évaluation est celui de l'**impact**. Il mesure concrètement ce qu'a produit l'expérimentation, directement, c'est-à-dire en regard de ce qui était anticipé sur les cibles principales, et indirectement, en considérant l'effet qu'il a pu avoir au-delà de ces cibles. L'impact peut évidemment avoir une dimension positive comme une dimension négative. Le dernier critère de l'évaluation est celui de la **viabilité**. On se pose ici la question essentielle de préci-

ser ce qui pourra rester du projet une fois celui-ci parvenu à son terme contractuel. L'ambition est évidemment de transférer ce que l'initiative peut avoir de positif et de la voir prospérer dans les activités normales des institutions pour lesquelles elle a été conduite. Pour cela il faut examiner en quoi les procédures, les budgets, les modes de fonctionnement, de la phase expérimentale sont susceptibles d'être totalement intégrés à cette institution. La viabilité examine ainsi la durabilité du projet en regard de sa transférabilité. Dans la mesure où ces cinq critères conduisent à examiner les mêmes faits sous des angles différents en regard de nuances qui peuvent parfois être ténues, il est difficile d'éviter toute répétition. On s'efforcera dans la mesure du possible de les éviter en renvoyant le lecteur aux développements précédents.

2.1. Pertinence de l'initiative IFADEM dans le contexte du Niger

L'enseignement du français et en français dans un environnement multilingue

Le premier élément de pertinence de l'initiative IFADEM au Niger concerne, comme dans tous les pays où IFADEM a été mise en place, l'enseignement du français et en français. Si au Niger la langue française reste langue officielle, le pays a fait le choix de l'introduction et de la généralisation progressive du bilinguisme. Chaque enfant sera scolarisé dans sa langue maternelle pendant les premières années de son parcours scolaire. La langue française, sera enseignée à l'oral d'abord comme matière avant de devenir progressivement langue d'enseignement, les langues nationales devenant à leur tour matières.



L'option du bilinguisme apparaît clairement dans tous les textes officiels. D'abord dans la dénomination du ministère mais aussi et surtout à travers sa structure : création d'une direction générale de la promotion des langues nationales comportant en son sein la direction de la recherche et de l'équipement des langues (DRELN) et la direction du curriculum et de la réforme de l'enseignement (DCRE). La réforme du curriculum en cours consacre cette option car les manuels de la première année, rédigés en langues nationales, sont en cours d'expérimentation.

Dans ce contexte, et comme cela a été très clairement affirmé au niveau de l'accord-cadre fixant les objectifs de l'expérimentation au Niger, « *IFADEM se donne également comme objectif de favoriser l'existence d'un enseignement de qualité dans un environnement multilingue* ». Ceci se traduit concrètement par la rédaction du premier livret, le plus consistant, qui consacre pour les « ifadémiens » l'option du bilinguisme. C'est d'ailleurs une grande première au Niger dans l'enseignement dit traditionnel, c'est-à-dire véhiculé en français. Dans ce livret intitulé « **enseigner le et en français dans un milieu multilingue au Niger** » tous les aspects d'ordre pédagogique ayant trait à la problématique de l'enseignement bilingue sont abordés. Des notions importantes sont mises à la disposition des maîtres concernant la stratégie de passage de la langue maternelle ou langue première (L1) au français ou langue seconde (L2) et vice versa. Il y est également évoqué tous les types d'interférences : grammaticales, phonétiques, lexicales et entre l'oral et l'écrit.

L'offre de livrets IFADEM a été spécialement large et a de fait bénéficié de l'expérience d'autres pays ayant intégré l'initiative. En particulier, outre la production de livrets « classiques » concernant la compréhension et l'expression orales et écrites (livrets 2 et 3), l'offre nigérienne compte un livret consacré à l'enseignement des mathématiques dans un environnement multilingue.

Un cinquième et dernier livret s'intéresse plus directement au métier d'enseignant et notamment à la gestion des grands groupes d'élèves, qui for-

ment le quotidien d'une grande majorité des enseignants au Niger. Avec ce document qui complète une offre déjà très riche, on prend clairement conscience que l'initiative s'attaque frontalement au problème le plus crucial de l'enseignement primaire du pays, à savoir la formation professionnelle des nombreux enseignants qui ont accédé au métier sans avoir fréquenté au préalable une école normale.

L'inscription forte dans la politique de formation des enseignants au Niger

Le second point de pertinence de l'initiative IFADEM au Niger est sa complète inscription dans la politique enseignante des autorités. Celle-ci est définie dans la Lettre de Politique et le PSEF. Elle concerne **i)** le recrutement et la gestion des enseignants, **ii)** leur formation professionnelle et enfin **iii)** la valorisation de la fonction.

Recrutement et gestion des enseignants

Sur la période 2015-2024 le PSEF prévoit que les recrutements d'enseignants au Niger continueront au rythme annuel d'environ 2 500 en début de période et près de 4 000 en fin de période. Ces recrutements se feront sous le statut de contractuel et s'adresseront à des jeunes diplômés des écoles normales d'instituteurs (ENI), dont le nombre a été récemment augmenté. Une partie des enseignants contractuels accèdera au statut plus confortable de fonctionnaire sur la base de critères objectifs de performance (détection d'un diplôme professionnel du type CFEEN ou CEAP, mais aussi inspection satisfaisante) et en fonction des disponibilités budgétaires.

Tableau 2 : récapitulatif des simulations effectuées pour le PSEF

	2010	2014	2015	2016	2024
Effectifs du cycle de base 1	1 726 452	2 162 424	2 279 043	2 400 750	3 702 714
Taux d'achèvement 6 ^e année	49,3 %	59,8 %	62,4 %	65,0 %	90,0 %
Ratio élève maître dans les écoles publiques	39	40	41	41	45
Nombre total d'enseignants pour les besoins du public	42 887	51 005	53 080	55 218	77 346
Recrutement annuel d'enseignants	3 000	3 437	4 840	4 935	6 333
Intégration à la fonction publique		1 904	1 908	1 912	2 1156

Sur la période, la gestion de l'ensemble des personnels de l'éducation devrait être améliorée. Le PSEF entend en effet revoir les modes d'affectation des enseignants qui aujourd'hui créent le surnombre dans certaines écoles urbaines et des pénuries dans des zones défavorisées, ce qui constitue un emploi inapproprié et peu économe de cette ressource.

Formation des enseignants

En matière de formation des enseignants outre le développement de l'offre dans les ENI pour faire face aux nouveaux recrutements, les autorités nigériennes entendent favoriser la mise en place d'une formation en alternance pour permettre au 10 000 contractuels de l'enseignement de base 1, sans formation initiale, de pouvoir obtenir des diplômes d'instituteurs adjoints.

Valorisation de la fonction enseignante

Au total la politique des autorités affichées dans le PSEF concoure à une valorisation de la fonction enseignante. Les objectifs assignés au secteur ne peuvent être atteints que si l'on dispose d'enseignants motivés. Aussi le gouvernement envisage-t-il de réaliser conjointement les activités qui visent toutes ce même objectif :

- l'amélioration de la formation initiale des enseignants pour mieux les outiller pour l'exercice de leur métier;
- la mise en place d'un dispositif de formation continue adapté aux besoins des enseignants et en particulier la mise en place d'une formation diplômante des enseignants contractuels non diplômés des ENI;

- la reconnaissance du mérite et sa prise en compte systématique dans les décisions de promotion ;
- l'intégration à la fonction publique des enseignants contractuels performants selon les disponibilités offertes par les ressources publiques ;

mais aussi :

- la mise en place d'un système de gestion équitable des enseignants ;
- les mesures prises pour l'amélioration de l'encadrement pédagogique de proximité et pour appuyer les enseignants dans l'exercice de leur devoir.

En ciblant les enseignants contractuels sans formation professionnelle initiale et en leur offrant un parcours pédagogique qui a obtenu l'équivalence de la première partie du CEAP, qui constitue la condition sine qua non d'un accès à la fonction publique, IFADEM dans sa phase d'expérimentation est en complète cohérence avec la politique nationale à l'égard des enseignants du primaire. Ce choix est effectivement pertinent dans le contexte nigérien puisqu'il répond directement aux principes mêmes de la politique nationale (formation des enseignants contractuels qui ne sont pas passés par les ENI, certification des plus méritants ouvrant la voie à la fonction publique). Dans le même temps, IFADEM au Niger a clairement favorisé, et peut être valorisé, l'encadrement pédagogique traditionnel, en s'appuyant sur les conseillers pédagogiques qui ont de fait fourni des tuteurs très engagés, en valorisant les cellules traditionnelles d'échange et de formation que sont les



CAPED et en associant, par la formation / information qui leur a été dispensée, tous les inspecteurs des zones concernées.

Dans le même temps, IFADEM définit un modèle de formation continue qui pourra éventuellement compléter ou se substituer au modèle actuellement en cours de développement et encore privilégié par de nombreux partenaires. Ce schéma s'articule autour de : (i) l'adaptation des plans de formation, des modules et supports pédagogiques existants, (ii) la mise en place de formation intensive des enseignants (45 jours) en adéquation avec les besoins recensés et (iii) la validation des acquis de l'expérience¹.

IFADEM : une initiative en cohérence avec les projets des autres partenaires du Niger

La plupart des partenaires du Niger, dans leurs interventions sur l'enseignement primaire, ont mis l'accent sur tout ce qui a trait à la question enseignante. L'encadré 1 en page suivante présente un programme ambitieux de dynamisation du dispositif de la formation continue des enseignants du Niger, actuellement en cours d'exécution, initié conjointement par l'UNICEF, la Coopération Suisse et la Coopération Luxembourgeoise. Ce programme présente de nombreuses similitudes avec IFADEM, notamment dans les objectifs et le public cible mais s'en distingue par la forme (enseignement présentiel) et surtout l'issue (absence de certification nationale).

La politique de recours au TICE des autorités nigériennes

IFADEM est généralement présentée comme une initiative qui fait appel aux technologies d'information et de communication, en partie à travers la volonté de favoriser l'accès des enseignants à

internet et les ressources qu'il offre en matière de modèles et documents pédagogiques. Cette caractéristique d'IFADEM passe aussi par le recours à des moyens de communication modernes (téléphones portables, tablettes numériques...) permettant l'usage d'internet, les échanges entre acteurs mais aussi la mise à disposition de ressources vidéos et audio.

Sur le premier plan, toutes les initiatives IFADEM ont été l'occasion de la mise en place d'« espaces numériques » permettant l'initiation à internet des bénéficiaires et établissant un possible centre de ressources. Sur le second, les initiatives les plus récentes ont vu se diffuser le recours à des téléphones portables (Madagascar) ou à des tablettes (Sénégal). La distribution de téléphones portables aux tuteurs et aux stagiaires a montré une certaine efficacité à Madagascar en facilitant les échanges en réseau des tuteurs entre eux, des tuteurs et concepteurs de contenu, et des stagiaires avec leurs tuteurs. Outre cette fonction directe de communication, la disponibilité de téléphones a permis de préparer les mini-regroupements avec des quiz de révision mais aussi de disposer de ressources audio très précieuses dans l'amélioration de l'expression orale². Les tablettes, notamment lorsqu'elles autorisent un usage téléphonique, accroissent éventuellement la qualité et la diversité de ces mêmes services tout en offrant une meilleure solution pour la familiarisation individuelle à internet.

Cette caractéristique innovante d'IFADEM a été relativement absente au Niger où les autorités ont initialement souhaité la mise à disposition d'espaces numériques dont on a pu constater après coup, que comme dans d'autres localisations d'IFADEM, ils ne constituaient pas la meilleure solution pour une population dispersée, très sensible aux coûts de transport qu'implique l'unicité de ces espaces sur un territoire donné. Ce choix initial est d'autant plus regrettable que les responsables du MEN ont depuis structuré une politique relativement audacieuse de recours au TICE qu'IFADEM aurait pu initier.

¹ Un projet d'évaluation des connaissances académiques des enseignants est à l'étude afin de permettre au Ministère de l'éducation d'adapter les contenus et les durées des formations offertes aux différentes catégories d'enseignants à leurs besoins réels. Les résultats de ce type d'enquête mèneraient éventuellement à une révision importante des dispositifs de formation continue ou initiale et à la définition de plans de formation continue plus adaptés aux besoins.

² Sans parler des paiements de per diem effectués par le biais des téléphones auprès des opérateurs.

Encadré 1 : programme de dynamisation de la formation continue au Niger mis en œuvre par l'UNICEF, la Coopération Suisse et la Coopération Luxembourgeoise

Objectif

L'objectif général est d'améliorer les rendements internes de l'enseignement de base 1 par le renforcement de la qualité de l'encadrement de proximité du personnel enseignant.

De manière spécifique, il vise à :

- renforcer les capacités de pilotage et d'encadrement du système de formation prenant en compte les dimensions genre et droits humains pour une meilleure professionnalisation du corps enseignant ;
- assurer la maîtrise par les enseignants, quel que soit leur statut, des langues d'enseignement, de communication et de formation favorables à l'équité entre filles et garçons à des fins professionnelles ;
- assurer une formation en cours d'emploi diplômante à tous les contractuels (hommes et femmes) n'ayant pas bénéficié d'une formation avant emploi.

Axes d'intervention et stratégies

Trois axes d'intervention ont été retenus par le programme :

- a) le renforcement des capacités de pilotage et d'encadrement du système de formation national et régional prenant en compte les dimensions genre et droits humains ;
- b) l'amélioration des compétences des élèves maîtres des ENI et des enseignants du terrain dans le domaine des langues d'enseignement avec une approche pédagogique favorable à l'équité entre filles et garçons ;
- c) la formation en cours d'emploi des contractuels des deux sexes recrutés sans formation initiale.

Pour l'atteinte de ces objectifs, les stratégies suivantes, sous le pilotage de la DFIC, seront mises en œuvre par axe d'intervention.

Une stratégie de formation à effet démultiplicateur sera mise en œuvre pour le renforcement des capacités de pilotage et d'encadrement. Ainsi, un bureau d'études ou une institution internationale de formation, spécialisé en ingénierie de la formation, sera

mobilisé pour la formation d'un noyau de vingt-quatre (24) formateurs nationaux composé de compétences masculines et féminines ainsi réparties :

- DFIC = 8 soit 2 par discipline : CVC, français, mathématiques, psychopédagogie ;
- DREN/A/PLN = 16 soit 2 par région.

Ce noyau de formateurs aura en charge la formation de quatre-vingt (80) formateurs régionaux qui à leur tour démultiplieront la formation au niveau des IEB et CP. Enfin, ces derniers seront chargés de la mise en œuvre de stratégies locales de formation/ accompagnement des enseignants de terrain rénovées, performantes et pérennes.

Pour le renforcement des compétences des enseignants de terrain et des élèves maîtres des ENI, le dispositif se présentera comme suit. Les douze (12) formateurs en langues de la région de Dosso formés à l'approche communicative axée sur la maîtrise orale et écrite du français langue de communication, assureront la formation de quatre-vingt-seize (96) cadres à raison de 12 par région (04 professeurs de langues des ENI et 08 cadres des IEB). Les modules et supports élaborés au cours de ces formations seront exploités pour la formation intensive des enseignants pendant les vacances, voire des CAPED, et pour la mise à niveau en langue des élèves maîtres à leur entrée à l'ENI et au cours des périodes de consolidation prévues par le diagramme d'enchaînement.

Enfin, la formation des contractuels sans formation initiale comprendra deux parties : une formation théorique de 45 jours, qui sera assurée par le noyau de 80 formateurs régionaux avec une supervision de la DFIC et un accompagnement sur le terrain d'une durée de 9 mois assuré par les Chefs d'établissement, les Conseillers Pédagogiques et les IEB avec un accompagnement technique régulier du noyau dur sous la tutelle de la DFIC.

De ce programme il y a lieu de noter que les activités formation des noyaux national et régionaux ainsi que les productions des modules de renforcement des capacités des personnels d'encadrement en français et mathématiques ont déjà été réalisés.



Des espaces numériques ont bien été créés mais avec les mêmes défauts que ceux mis en place dans les autres pays, à savoir des espaces relativement lourds, de 20 à 30 ordinateurs portables offrant un accès internet, situés dans des lieux relativement sûrs. Du fait de la dispersion des stagiaires et des coûts de transports, la fréquentation de ces espaces a été limitée aux grands regroupements. Au Niger, un espace numérique a été créé à Niamey (à l'IFAENF) pour les stagiaires de Tillabéry, et un autre à Maradi. Leur financement a été en partie assuré par la Coopération Suisse associée sur ce plan à IFADEM. Alors que dans les autres pays IFADEM, on se félicite parfois d'une utilisation des espaces par d'autres étudiants que ceux strictement intégrés à l'initiative, il ne semble pas que cela ait été massivement le cas au Niger, où, de fait l'option des espaces numériques « traditionnels³ » semble avoir été encore plus discutable qu'ailleurs.

Le problème posé par ces espaces numériques à la fréquentation fantomatique, ce qui en soi ne constitue pas un bon signal adressé à la coopération Suisse pour de futures collaborations, se double d'une absence d'autre prise en charge des TICE dans la formation IFADEM au Niger. Pas de tablettes mises à la disposition des acteurs de l'initiative ni même de simples téléphones, pourtant évoqués dans les documents initiaux d'IFADEM concernant le Niger (notamment sur le site d'IFADEM).

Aujourd'hui, alors que se dessine une politique de recours au TICE au sein du Ministère de l'éducation nationale, à travers les activités de la direction de l'informatique (DPI) qui fédère les projets de plusieurs partenaires, IFADEM apparaît en retrait à ce niveau alors que l'expérience existait déjà dans d'autres pays pour offrir sur ce plan aussi des avancées importantes au niveau de la formation continue à distance. Il importera pour la phase de déploiement d'être particulièrement vigilant sur ce plan de manière à mieux intégrer cette dimension TICE pour IFADEM.

³ Dans plusieurs pays IFADEM, la mise en place de « points numériques » regroupant un nombre plus limité d'ordinateurs dans un plus grand nombre d'endroits a été récemment proposée.

2.2. Efficacité de l'initiative

L'efficacité se réfère au degré d'atteinte des objectifs initiaux de l'initiative. Rappelons que ceux-ci, dans l'accord-cadre, sont au nombre de trois :

1. améliorer les compétences professionnelles des enseignants du primaire en exercice dans leur enseignement du et en français en proposant des formations partiellement à distance adaptées à leurs besoins ;
2. contribuer à la modernisation des méthodes pédagogiques, des modes d'accès et d'appropriation des compétences nécessaires dans le primaire ;
3. favoriser l'existence d'un enseignement de qualité dans un environnement multilingue.

On s'attachera donc dans cette section à juger successivement du degré d'atteinte de ces objectifs, avant de rapporter ultérieurement ces réalisations à leurs coûts (efficacité) et de détailler leurs impacts.

2.2.1. Améliorer les compétences professionnelles des enseignants du primaire en exercice dans leur enseignement du et en français en proposant des formations partiellement à distance adaptées à leurs besoins

Sur ce premier type d'objectifs, il apparaît clairement qu'IFADEM a permis l'**organisation effective au Niger d'un parcours de formation** permettant d'améliorer les compétences professionnelles et de répondre efficacement à la problématique des contractuels sans formation au Niger.

La mise en place de ce parcours de formation a été obtenue par une forte mobilisation de l'administration centrale et régionale dans la mise en œuvre de l'initiative qui constitue déjà en soi un élément fort du fonctionnement d'IFADEM au Niger et de son appropriation future.

Ces différentes interventions de l'administration, centrale et régionale, se matérialisent d'abord par la mise en place d'une équipe de concepteurs

dont les membres relèvent en grande partie de ces directions opérationnelles mais aussi de ses instituts à vocation pédagogique. Elle passe ensuite par une sélection rigoureuse, et jamais contestée, des tuteurs et des enseignants bénéficiaires, ces derniers s'inscrivant pour leur très grande majorité dans la cible retenue initialement⁴ : les contractuels sans formation initiale présentant au moins trois années d'expérience professionnelle. Elle passe enfin par une organisation rigoureuse des évaluations des stagiaires par la direction en charge des examens nationaux. On ne reviendra pas ici sur le déroulement de ce parcours de formation évoqué précédemment sinon pour redire qu'il a pris place dans les délais prévus (9 mois) et n'a pas connu d'incidents ni de difficultés notables comme cela a pu être le cas dans d'autres expérimentations.

La seule nuance à apporter à ce satisfecit général concerne la relative opacité du financement de la phase expérimentale et, de fait, son « extériorisation » au sein du bureau de l'AUF à Niamey. À l'évidence, la recherche d'une plus grande intégration d'IFADEM à l'administration du MEP/A/PLN/EC, dans la future phase de déploiement justifiera une réflexion préalable approfondie sur le financement et l'exécution du budget mobilisé pour cette seconde phase.

L'efficacité d'IFADEM au Niger c'est également la **production très complète de 5 livrets** qui couvrent l'enseignement du français, l'enseignement des mathématiques et les compétences pédagogiques de base. De nos discussions au cours de cette mission avec tous les acteurs de l'initiative, il ressort que ces livrets semblent répondre efficacement aux préoccupations des enseignants aussi bien sur le plan de la maîtrise des concepts que sur le plan de la méthodologie. Si le Niger a bénéficié sur ce plan de l'expérience d'autres pays, l'importance de cette offre tient également au souci de faire d'IFADEM un parcours de formation le plus complet possible,

propre à répondre aux besoins pédagogiques des maîtres affectés dans des écoles sans aucune formation professionnelle.

Cette exigence du côté des contenus est liée clairement à la dimension majeure de l'efficacité d'IFADEM au Niger qui concerne **l'obtention d'une certification nationale officielle de ce parcours de formation** qui permet aux bénéficiaires qui ont réussi leurs examens écrits d'atteindre, après une épreuve pratique qu'ils devront préparer, le niveau statutaire des sortants des ENI. La formation IFADEM au Niger, en ouvrant la voie du Certificat Élémentaire d'Aptitude Pédagogiques (CEAP) équivalent au titre de la formation continue du Certificat de Fin d'Études Normales (CFEEN) préparé en formation initiale dans les ENI, se pose directement en modèle officiel d'une formation continue nationale en phase avec tous les objectifs du PSEF.

Cette certification nationale d'IFADEM au Niger est indissociable de la **rigueur de l'organisation du parcours de formation et de la qualité de son contenu**. Son efficacité s'étend à la motivation des enseignants bénéficiaires nourrissant l'espoir de sortir enfin de la précarité dans laquelle les maintenait leur non possession d'un diplôme professionnel ouvrant la voie aux concours administratifs d'enseignants voire même à l'intégration à la fonction publique.

De fait, sans nous attarder ici sur l'impact de la formation sur lequel nous reviendrons ultérieurement, il apparaît clairement qu'IFADEM au Niger a obtenu **de bons résultats mesurés autant par le pourcentage de réussite aux écrits (près de 81 % de réussite) que par les échos témoignant de toute part (tuteurs, inspecteurs, bailleurs...) des progrès accomplis** par les enseignants bénéficiaires dans leurs classes, auprès de leurs collègues (dans les CAPED notamment).

⁴ Seuls quelques rares cas de contractuels déjà passé par les ENI ont été signalés, révélant davantage la faible qualité du suivi statistique des contractuels, que la déficience de la procédure de sélection elle-même.



2.2.2. Contribuer à la modernisation des méthodes pédagogiques, des modes d'accès et d'appropriation des compétences nécessaires dans le primaire

La proposition précédente constitue un rappel du second objectif visé par IFADEM mentionné dans l'accord cadre. Dans le cas du Niger, comme dans celui des pays concernés par les expérimentations précédentes, IFADEM véhicule, à travers les éléments présents dans les livrets, mais aussi dans son mode de fonctionnement global, des méthodes pédagogiques modernes qui tiennent compte des avancées récentes de la recherche en linguistique mais aussi plus particulièrement dans l'enseignement du et en français.

À ce niveau, l'offre est particulièrement riche au Niger avec 4 livrets concernant à la fois le français en tant que discipline (expression et production orale et écrite) mais aussi dans l'enseignement des mathématiques. Une nouveauté, plutôt bienvenue, un cinquième et dernier livret s'intéresse directement à la gestion de la classe et notamment à la manière d'aborder l'enseignement en face de nombreux élèves (gestion des grands groupes...).

Des témoignages convergents

Le fonctionnement de l'initiative sur le terrain a effectivement contribué à la modernisation des modes d'accès et d'appropriation des compétences pédagogiques. De l'avis de tous, stagiaires, tuteurs et inspecteurs, la formation a réellement modifié la perception que les enseignants pouvaient avoir de leurs conseillers pédagogiques, qu'ils ont appris à solliciter lorsqu'ils rencontraient des problèmes ou pour préciser des points de programmes et de cours. Les tuteurs ont particulièrement ressenti ce changement et l'ont apprécié comme une reconnaissance de leur capacité d'animateurs pédagogiques. Ces derniers ont, il est vrai, déployé une activité très importante. L'enquête conduite auprès des bénéficiaires montre que ceux-ci ont pu assister en moyenne à 9 mini-regroupements (fréquences) soit au moins un par mois ce qui constitue un rythme élevé.

Dans le même temps ces tuteurs ont assuré, en début et en fin de programme, une observation en classe de chacun des enseignants qui leur ont été confiés à l'aide de la grille d'observation fournie par IFADEM (ce qui représente 1000 fiches d'observation dont on nous a dit qu'elles feraient l'objet d'une évaluation ultérieure). Ils ont également fourni un ensemble de sujets pouvant être sélectionnés pour les évaluations. Ce changement d'attitude envers les tuteurs pourrait s'expliquer également par le fait qu'ils ont fortement individualisé leurs activités pédagogiques (visites de classe effectuées à la demande d'enseignants IFADEM leur ayant signalé un problème, réponse à des sollicitations téléphoniques...).

Les inspecteurs que nous avons pu interviewer au cours de la mission ont tous noté cette forte activité de leurs conseillers pédagogiques au cours de l'expérimentation. Unaniment, ils ont apprécié d'y avoir été associés par la formation qui leur a été dispensée.

D'une manière générale, il semble que les tuteurs aient utilisé largement et avec le plus grand sérieux les outils de tutorat mis à leur disposition par IFADEM (grille d'observation des pratiques de classe, « checklist » du tutorat, ...). En outre, nous avons pu constater que chaque mini-regroupement avait fait l'objet d'un rapport circonstancié de la part des tuteurs recensant, outre la présence des stagiaires, les activités réalisées, les difficultés rencontrées... Ces documents sont disponibles auprès de la chef de projet AUF pour IFADEM au Niger. Leur grand nombre et le volume de chacun d'eux, ne nous ont pas permis dans le temps imparti à la mission de terrain d'en prendre réellement connaissance. Cependant on nous a assuré qu'une exploitation pourrait être entreprise rapidement. Au-delà des résultats que pourrait fournir cette analyse, il est cependant clairement démontré par l'existence même de ces documents que les tuteurs nigériens ont fait preuve d'un très grand sérieux et tous joué le jeu de ce contrôle administratif et pédagogique.

Tableau 3 : indicateur de la réussite globale
(basée sur la moyenne pondérée des 3 évaluations)

	Inscrits	Présents	Admis	% réussite / présents	% réussite/ inscrits
Maradi	254	248	220	88,7%	86,6%
Tillabéry	250	242	185	76,4%	74,0%
Ensemble	504	490	405	82,7%	80,4%

Parmi les nombreux documents produits par les tuteurs figurent les observations en classe réalisées auprès de leurs stagiaires sur la base de la grille d'observation IFADEM en début et en fin d'expérimentation. L'analyse de ces documents sera également très précieuse dans l'évaluation de l'apport d'IFADEM à la modernisation des savoirs et des pratiques pédagogiques des enseignants.

Dans la recherche des éléments d'efficacité de cette mobilisation au niveau des outils et des modalités de la formation, on dispose de témoignages nombreux et concordants sur l'efficacité pédagogique de l'initiative sur les maîtres tutorés, mais aussi sur les tuteurs. Pour les enseignants, IFADEM aurait eu pour effet de lever de nombreux blocages, dont celui de s'exprimer en français, en classe, mais aussi en dehors. Les inspecteurs, les tuteurs et les enseignants bénéficiaires eux-mêmes, ont souvent noté le fait que les enseignants s'exprimaient plus facilement en français après le travail sur les livrets mais aussi après la fréquentation des mini-regroupements où le français constituait la langue de travail et d'échanges entre les stagiaires. Plus largement, il a été indiqué que les ifadémiens sont dans leur grande majorité devenus très actifs dans les instances d'échanges et de perfectionnement pédagogiques existantes (CAPED notamment) du fait de cette plus grande aisance et de leur conviction qu'il était important de partager cette formation avec leurs collègues.

Résultats des évaluations

À ces déclarations, il faut ajouter les traces tangibles d'apprentissage des enseignants qui ressortent des résultats des évaluations réalisées dans le but de valider la partie écrite du CEAP. Trois éva-

luations ont été organisées sous forme d'examens écrits par la direction en charge de l'évaluation au sein du MEP/A/PLN/EC (la DE/SAS/O).

Le premier examen correspondait aux 3 premiers livrets et le second aux 2 derniers. Ces deux premiers examens ont été basés sur les propositions de sujets formulées par les différents tuteurs. Jugeant les sujets des tuteurs plutôt faciles, la DE/SAS/O a fait appel lors du troisième et dernier examen portant sur l'ensemble de la formation, et comptant pour la moitié de la note finale, aux concepteurs des livrets pour proposer des sujets.

Les résultats obtenus par les enseignants bénéficiaires apparaissent convaincants. La formation n'a connu qu'un faible taux d'abandon et a été validée par une large majorité d'entre eux. Les tableaux suivants montrent en effet qu'un peu plus de 80 % des stagiaires ont validé leur formation en obtenant une note moyenne globale supérieure ou égale à la moyenne (30/60).

Le tableau 3 fait apparaître cette relativement faible déperdition en indiquant que 490 des 504 enseignants sélectionnés initialement se sont présentés aux examens. Avec un total de 405 admis on parvient à un taux de réussite de 80,4 % des inscrits (82,7 % des présents à l'examen), sachant que les absences à l'examen peuvent résulter d'empêchements réels ou d'une auto sélection. La réussite finale est 12 points plus élevée sur le site de Maradi (88,7 % des inscrits) que sur celui de Tillabéry (76,4 % des inscrits).

De manière assez surprenante l'écart de réussite au niveau des deux sites est visiblement imputable à l'évaluation finale où les stagiaires de Tillabéry ont obtenu de moins bons résultats que ceux de

Tableau 4 : notes moyennes* et taux de réussite pour chacune des 3 évaluations et pour l'admissibilité au CEAP dans l'initiative IFADEM

	1 ^{re} évaluation		2 ^e évaluation		3 ^e évaluation		Admissibilité	
	Moyenne	% réussite	Moyenne	% réussite	Moyenne	% réussite	Moyenne	% réussite
Maradi	38,8	81,7%	39,8	86,9%	40,2	86,7%	39,7	88,7%
Tillabéry	40,6	89,7%	42,8	94,5%	34,2	72,3%	38,0	76,4%

* Les notes moyennes présentées ici ont été calculées par nous-mêmes. Elles diffèrent sans doute très légèrement de celles qui résulteraient de la prise en compte des quelques personnes qui ont été rattrapées et qui ne figuraient pas comme telles sur le listing en notre possession (prise en compte de la moyenne malgré l'absence d'une évaluation). Leur faible nombre ne saurait modifier les tendances considérées ici.

Maradi alors que c'est l'inverse qui avait été observé pour les deux premières évaluations (tableau 4). Pour ces dernières, en effet, les stagiaires de Tillabéry ont obtenu à la fois une note moyenne et une proportion de notes supérieures à la moyenne plus élevées que ceux de Maradi. Ces écarts, s'ils ne remettent pas en cause la tendance globale d'une réussite moyenne élevée des stagiaires de l'expérimentation, mériteraient pour l'avenir d'être analysés plus en détail au niveau de la direction de l'évaluation. Ils semblent confirmer qu'un « étalonnage⁵ » des sujets, étalonnage légitime s'agissant d'un examen national, n'est pas sans conséquence sur la réussite. Ceci milite pour confier à la direction de l'évaluation la définition du contenu des évaluations.

On dispose en outre des premiers résultats du sondage concernant l'évolution des pratiques professionnelles réalisé sur un échantillon d'enseignants bénéficiaires de la formation IFADEM (10 % des enseignants formés soit 50 personnes). Les résultats sont clairement positifs mais néanmoins contrastés.

Sur le premier plan, IFADEM a en effet modifié positivement les perceptions des enseignants (davantage de « bonnes » réponses dans les déclarations proposées au choix des enseignants en début et en fin de programme). Ainsi ils sont plus nombreux après la formation IFADEM à comprendre l'utilité du travail en groupe, à identifier les différentes formes d'évaluation, à identifier les

démarches qui permettent la compréhension d'un document oral et celles qui facilitent la remédiation des erreurs phonétiques faites par les élèves. Au terme de la formation, ils maîtrisent unanimement la remédiation orale et adoptent des techniques efficaces pour l'enseignement de l'oral. Sur le second plan, plus minoritaire, IFADEM, ne parvient pas à modifier les attitudes des enseignants dans quelques domaines, voire conduit à une baisse de la proportion de « bonnes » réponses s'agissant notamment de remédiation à l'écrit.

IFADEM fait donc majoritairement progresser les enseignants qui en bénéficient, ce qui était déjà apparent en regard des observations en classes, des opinions des acteurs et aussi des inspections et observations réalisées dans d'autres pays, mais peut aussi parfois déstabiliser certaines pratiques. Ces analyses de l'évolution des pratiques doivent donc être multipliées, dans un souci d'améliorer également les outils de collecte et les modes d'analyse⁶, de même que doivent être exploitées les nombreuses informations que les tuteurs collectent en classe, particulièrement abondantes et sérieuses au Niger.

⁵ On se rappellera que les sujets de la 3^e évaluation ont été confiés aux concepteurs des livrets qui les ont sans doute basés davantage que les tuteurs sur le niveau attendu à l'examen professionnel national que sur le travail réalisé avec les stagiaires par les tuteurs.

⁶ Dans cet outil de mesure de l'évolution des pratiques, il conviendrait a minima de s'assurer que l'on compare les mêmes personnes aux deux dates, ce qui ne paraît pas être le cas ici où, par exemple, on note une évolution de l'âge moyen des répondants entre le début et la fin d'IFADEM qui dépasse nettement ce qui est attendu du fait de la durée du dispositif.

Modernisation de la conception de l'offre de formation continue

Au titre de la modernisation de l'accès aux savoirs pédagogiques, IFADEM au Niger aura contribué à faire évoluer la réflexion nationale sur la formation continue et initiale des enseignants du primaire au Niger.

Le Niger a décidé d'en finir avec la politique de contractualisation, qui lui a permis de progresser sur le plan quantitatif en haussant très fortement les performances du système en matière de scolarisation, pour combiner cet objectif avec celui de l'amélioration de la qualité des apprentissages. Une étape importante a été franchie en favorisant le développement des écoles normales, y compris la création de nouvelles ENI, qui fourniront un contingent important de diplômés parmi lesquels seront systématiquement recrutés les futurs enseignants contractuels.

L'extinction de la contractualisation n'est cependant pas à l'ordre du jour même si elle forme un des objectifs du PSEF. Pour parvenir à cette extinction, le PSEF prévoyait 7000 intégrations par an dans la fonction publique, on n'a compté en fait en 2014 que 2500 intégrations pour les 3 ministères employant des contractuels (ministères en charge de l'éducation primaire, secondaire et technique) et seulement 1900 pour le primaire. Dans le même temps environ 5000 nouveaux contractuels étaient recrutés.

L'objectif qui semble devoir être atteint à plus court terme est celui de l'extinction de la population des contractuels sans formation initiale. Leur nombre actuel n'est pas connu avec certitude du fait d'une gestion plutôt faible des contrats (les abandons en cours de contrat ne donnent lieu à aucune pénalité) et d'une importante mobilité avec des entrées et des sorties d'une région à l'autre difficiles à comptabiliser. Ils seraient cependant moins de 10 000 aujourd'hui. La formation continue a d'abord pour cible ces 10 000 personnes avec pour objectif de leur offrir un bagage pédagogique minimal.

Les formations existantes avaient lieu pendant les congés des enseignants pour une période d'environ 30 à 40 jours par an en présentiel. La plupart des bailleurs ont investi dans ces programmes relativement coûteux en termes de logistique (regroupement long). L'apport d'IFADEM dans ce processus est d'avoir permis la promotion d'une autoformation tutorée très intégrée à l'administration du MEP/A/PLN/EC. Ce sont pour la plupart des fonctionnaires du MEP/A/PLN/EC qui ont eu la charge de la production des livrets et de la formation des tuteurs. Ces derniers sont des conseillers pédagogiques potentiellement suivis par leur inspecteur. Surtout la formation est calée sur celle de l'ENI et permet d'obtenir le diplôme national du CEAP qui est pour la formation continue (après au moins 3 années d'expérience et la réussite aux examens) l'équivalent du CFEEN obtenu en formation initiale à l'école normale.

IFADEM innove donc sur le terrain pédagogique en s'attachant très directement à l'enseignement en français et du français qui forme une des difficultés principale de l'enseignement primaire ; elle offre une alternative efficiente aux formations résidentielles qui, si nous n'avons pas pu en connaître le coût, sont assurément très coûteuses ne serait-ce qu'en frais d'hôtellerie/séjour ; elle place les stagiaires ayant validé leur examen sur un pied d'égalité avec les sortants des ENI dans la perspective d'une éventuelle future intégration dans la fonction publique, ce que ne permettent pas les formations présentielles ad hoc non-certifiées.

IFADEM est donc reconnu par les instances du MEP/A/PLN/EC comme un modèle de formation continue qui pourrait permettre à un coût raisonnable et en utilisant au mieux les structures existantes (DFIC, DE/SAS/O, ENI, inspections, conseillers pédagogiques) de venir à bout de la contractualisation sans formation pédagogique, puis, à terme de faciliter l'actualisation et la modernisation des compétences des enseignants contractuels plus anciens. Au sein de la DFIC, l'équipe de concepteurs a prolongé le travail initial en enta-



mant la production de modules complémentaires de didactique et d'un module consacré au métier d'enseignant (législation, déontologie).

Quelques limites reconnues à cette modernisation

Ce modèle représenté par la phase d'expérimentation d'IFADEM n'est pas totalement exempt de critiques. Plusieurs commentateurs ont exprimé l'idée qu'on gagnerait en efficacité en pratiquant un suivi de tuteurs. Si ces derniers se sont volontiers prêtés au suivi administratif qu'impliquait la rédaction de rapports de mini-regroupements, il serait possible de prévoir une sorte d'inspection de ces séances par les concepteurs de livrets et / ou les inspecteurs eux-mêmes.

En outre, il semble que la modernisation des compétences des acteurs (notamment enseignants et tuteurs) liée à l'usage des TICE dans cette phase expérimentale ait été faible. L'initiation informatique pendant le premier regroupement a été unanimement jugée très intéressante mais trop courte, ce qui constitue un reproche fréquent qui est fait à cette phase de l'initiative dans la plupart des pays. L'expérimentation d'IFADEM au Niger n'a pas complètement bénéficié de l'évolution de la réflexion du comité de coordination international IFADEM sur les espaces numériques qui conduit aujourd'hui à préférer des espaces de plus petite capacité mais dispersée dans des institutions plus proches des stagiaires. La phase de co-construction, antérieure à cette réflexion, a conduit à entériner la forte demande des autorités nigérienne pour ces espaces. Dans le même temps, la difficulté, à l'époque, pour trouver un opérateur de téléphonie partenaire, a conduit à faire l'impasse sur le recours aux téléphones portables comme mode de communication au sein de la communauté des concepteurs, tuteurs et tutorés. IFADEM disposait pourtant sur ce dernier plan des premières leçons encourageantes de l'expérience malgache et le portable voire le recours à des tablettes auraient été aisément utilisables au Niger compte tenu de la qualité du réseau national de téléphonie. Le projet de plateforme d'enseignement à distance IFADEM

a avancé, puisqu'un cadre est désormais disponible, mais il reste cependant un important travail de contenu à réaliser avec la nécessaire scénarisation des livrets existants et des livrets complémentaires en remobilisant à cet effet l'équipe des concepteurs de contenus⁷ et éventuellement des spécialistes de l'INDRAP.

2.2.3. Favoriser l'existence d'un enseignement de qualité dans un environnement multilingue

Nous avons déjà à plusieurs reprises discuté dans ce document de l'importance de l'offre en matière de livrets de formation associée à l'expérimentation IFADEM au Niger et le fait que les livrets produits, notamment le premier, s'inscrivait dans la politique de bilinguisme mise en place dans le pays. Dans cette perspective, les témoignages recueillis au cours de la mission, ont tous souligné que ces livrets pouvaient s'avérer des outils précieux à la disposition de tous les personnels enseignants pour une entrée aisée dans le bilinguisme. Ainsi, il est très sérieusement envisagé dans la phase de développement et au-delà de les faire connaître au plus grand nombre d'acteurs possibles, les inspecteurs, les conseillers pédagogiques et même les formateurs des écoles normales d'instituteurs. Plusieurs personnes ont suggéré qu'il serait de même utile de procéder à leur large diffusion, notamment le premier livret, au niveau des CAPED.

Le fait que la formation IFADEM, par son contenu et son mode d'organisation, conduise à un diplôme équivalent à celui obtenu à la sortie des écoles normales, rend crédible l'utilisation des outils d'IFADEM au titre de la formation initiale, sachant que dans le domaine de la formation continue, les ENI sont susceptibles d'offrir par elle-même des programmes de préparation au CEAP et donc d'adopter pour ce faire d'autant plus facilement un ensemble de contenu validé à cet effet.

⁷ En fait cette équipe a connu plusieurs départs et devra être en grande partie reconstituée avec l'apport de plusieurs nouvelles personnes dans la perspective d'un déploiement.

La production en cours de livrets complémentaires pour la préparation de la partie pratique du CEAP (didactique du français et des mathématiques, règles de droits et déontologie professionnelle), qui se matérialiseront dans la phase de déploiement, devrait encore compléter cette offre et faire d'IFADEM un cycle complet de préparation au CEAP.

Dans cette perspective, la finalisation d'une plateforme de formation à distance IFADEM, suffisamment avancée pour avoir fait l'objet d'une présentation ce mois de septembre 2015 devant les secrétaires exécutifs des différentes expérimentations IFADEM, pourrait permettre un véritable accès en autoformation à la préparation au CEAP. Pour faire vivre cette plateforme, il reste du travail au niveau des contenus qui, s'ils sont d'ores et déjà numérisés, devraient être scénarisés pour faciliter la progression et l'évaluation en auto formation. Cette activité personnelle, à côté d'une formation continue plus sélective (visant les zones déficitaires en enseignant, par exemple) s'intégrerait à la politique d'accès des contractuels les plus méritants à un statut leur permettant une carrière salariale et professionnelle plus motivante (accès aux concours d'instituteurs, possibilité d'intégration à la fonction publique...). Cette auto formation pourrait être encouragée et soutenue, trouver des relais dans les CAPED et les ENI auprès de formateurs et conseillers pédagogiques sensibilisés à ces outils.

Au-delà de ces premiers éléments qui concernent la qualité de l'offre et son intégration réussie à la politique nationale suivie en matière linguistique, en tenant compte également de tous les témoignages qui annoncent un effet positif de l'initiative sur la qualité de l'enseignement, une mesure de l'impact d'IFADEM sur les résultats des élèves a été plusieurs fois souhaitée par les interlocuteurs nigériens qui ont fait de l'évaluation un axe important de la réforme de l'enseignement. La rigueur de l'administration nigérienne, le poids accordé à l'évaluation dans la réforme que nous venons de rappeler, l'existence d'une administration dédiée, pourraient faciliter un tel exercice au Niger. Il pourrait prendre utilement place au terme de la phase de déploiement et conduire une comparaison sur

la capacité des ifadémiens à mieux faire progresser que les non-ifadémiens les élèves qui leur sont confiés en considérant deux promotions d'ifadémiens selon qu'ils ont bénéficié d'IFADEM au cours de la phase d'expérimentation (deux années avant) ou au cours de la phase de déploiement (une année avant).

2.3. Efficience

L'efficience mesure l'efficacité pour un coût donné. Pour le cas d'espèce elle conduit à comparer le niveau des réalisations de la phase expérimentale au budget engagé pour les obtenir. Dans la mesure où certaines de ces réalisations (le degré d'intégration aux instances nationales, le niveau de satisfaction des acteurs...) sont difficilement chiffrables, ce n'est pas la recherche de la valeur d'un indicateur qui doit nous animer dans cette perspective mais plutôt une démarche de comparaison raisonnée avec des projets du même ordre dans le pays ou bien des expérimentations IFADEM menées dans des pays relativement comparables au Niger.

La première étape de cette analyse, l'appréciation du budget consacré à l'expérimentation, n'est pas aussi immédiate qu'il y paraît. Si un budget prévisionnel a bien été annexé à l'accord cadre, il semble avoir eu plus une dimension symbolique qu'une dimension opérationnelle, marquant un état des négociations ayant abouti à l'accord plus qu'une réelle dimension de gestion. Aucun des principaux acteurs opérationnels rencontrés pendant la mission ne disposait de ce budget prévisionnel et donc y faisait référence. Il est vrai que le coordonnateur actuel comme la chef de projet à l'AUF ont été recrutés tardivement et n'ont pas participé à cette phase de négociation initiale. L'accord cadre en leur possession ne disposait pas de l'annexe budgétaire. La reconstitution des dépenses effectives au niveau de la chef de projet à l'AUF n'a pas donné de résultat probant. Un des serveurs informatiques de l'AUF ayant connu une panne, une partie des dépenses du projet ne serait plus disponible et la chef de projet malgré sa bonne volonté n'a pu nous fournir qu'une

Tableau 5 : dépenses effectives en euros par groupe d'activités (au 30 juin 2015)

Activités	AFD	OIF-AUF	Total	%	Dépense unitaire
1.1. Définir le cadre d'IFADEM	6 866,4	6 337,0	13 203,4	5,0%	26
1.2. Réflexion sur la FC	23 606,7		23 606,7	8,9%	47
1.3. Gouvernance et gestion	1 061,1	24 014,1	25 075,1	9,5%	50
1.4. Contenus didactiques		18 500,4	18 500,4	7,0%	37
1.5. Capacités nationales d'encadrement	15 051,1	3 033,0	18 084,1	6,8%	36
1.6. Organiser la formation IFADEM		111 456,5	111 456,5	42,1%	221
2.1. Infrastructures et tester des solutions techno		36 989,1	36 989,1	14,0%	73
2.2. Communauté d'acteurs	512,2		512,2	0,2%	1
3.1. Déterminants de la qualité		6 836,5	6 836,5	2,6%	14
3.2. Suivi-qualité / impacts d'IFADEM	1 248,6	4 232,0	5 480,6	2,1%	11
3.4. Promotion internationale	4 832,3		4 832,3	1,8%	10
Total	53 178,4	211 398,7	264 577,1	100,0%	525

estimation manuscrite de quelques dépenses sur la base d'un tableau récapitulatif des principales activités depuis son installation à ce poste.

De fait, le financement des différentes activités faisait généralement l'objet d'une description (TDR) et d'une négociation directe entre le bureau de l'AUF à Niamey (le chef du bureau dans un premier temps puis la chef de projet IFADEM une fois celle-ci recrutée) et finalement les acteurs locaux (chef de projet et coordonnateur) n'ont pas disposé d'un cadre financier préalable pouvant servir de guide à leurs actions. Il n'est pas sûr que ce soit la bonne méthode pour responsabiliser une administration plus habituée à gérer des activités dans un cadre budgétaire préalablement défini. Le problème est d'autant plus aigu au Niger que le projet était parfaitement intégré à l'administration en associant fonctionnellement tous les acteurs de la gestion / formation des enseignants. De fait cette gestion financière a en quelque sorte « extériorisé » le projet.

Concrètement pour analyser les dépenses liées à cette expérimentation nous avons pu disposer de la « comptabilité » de la phase expérimentale conduite au Niger que nous nous étions procurée avant la mission directement au siège de l'AUF. Celle-ci

concerne les écritures passées jusqu'au 30 juin 2015 ce qui intégrerait la quasi-totalité des dépenses. Ces dépenses sont récapitulées dans le tableau suivant en regard de la nomenclature des activités qui s'est progressivement imposée à l'AUF pour les activités IFADEM. Même si quelques dépenses doivent encore être prises en compte pour parvenir à reconstituer le budget complet de l'expérimentation, celles-ci devraient être relativement modestes et en tout cas ne pas modifier les tendances qui seront commentées ici.

Au total la phase expérimentale IFADEM au Niger aurait mobilisé près de 265 000 euros ce qui correspond à une dépense unitaire (par enseignant) de 525 euros. Ces valeurs sont assez modestes si on les compare avec le budget prévisionnel, très optimiste, annexé au contrat cadre signé par les parties qui était de l'ordre de 693 000 euros.

Ces dépenses peuvent paraître également modestes en regard de celles correspondant à d'autres initiatives IFADEM qui se sont tenues il est vrai dans d'autres pays à une époque où l'AUF et l'OIF ne géraient qu'un petit nombre de pays sur la base d'un modèle d'intervention, de procédures et de technologies non encore stabilisés. Au Bénin, la phase expérimentale d'IFADEM aura mobilisé

475 000 euros (850 euros par formé) et au Burundi 398 000 euros soit 635 euros par enseignant formé. Depuis ces pays qui ont inauguré l'initiative, la stabilisation du modèle et surtout la volonté de faciliter la prise en charge future par les États ont conduit à une baisse des budgets. Dans ce contexte et à titre de comparaison plus directe et sans doute plus pertinente du fait de la proximité du niveau de richesse par habitant (un peu plus de 500 euros par habitant), le budget de l'initiative à Madagascar qui a pratiquement été supporté par la seule AUF du fait de la situation particulière de l'île à cette période (suspension de l'OIF) a été de 321 000 euros (720 par stagiaire).

Les deux premiers postes concernent la préparation des activités avec le financement des missions initiales à Niamey des représentants du CCI d'IFADEM (définir le cadre IFADEM, 13 200 euros) et la réalisation d'une étude sur la problématique de la formation continue au Niger (Réflexion sur la FC, 23 600 euros). Cette étude n'a pas beaucoup d'équivalent dans les précédentes expérimentations IFADEM dont nous connaissons le budget, mais elle représente une heureuse innovation en assurant une identification relativement complète de la situation de la formation continue dans le pays, ce qui a assurément contribué à bien positionner le projet au sein de l'administration et à lui donner sa très forte consistance par rapport à la « question enseignante » au Niger.

Le poste « gouvernance et gestion » (25 000 euros) concerne le financement du secrétariat exécutif et celui du chef de projet AUF. Il apparaît très raisonnable par rapport au même poste dans les autres pays (environ 49 000 € à Madagascar, 50 000 au Bénin et 37 000 au Bénin).

Le poste « contenu didactique » correspond au financement des 5 livrets. Avec seulement 18 500 € la dépense apparaît véritablement modeste en regard de ce que la production de livrets (souvent moins nombreux) a coûté ailleurs (avec un minimum de 31 000 € à Madagascar et au Burundi). Cela dit on ne retrouve pas dans les dépenses effec-

tives les honoraires correspondant aux 5 livrets ce qui semblerait indiquer que ceux-ci ont été intégrés à d'autres postes de dépenses.

C'est le poste « organiser la formation IFADEM » qui sans surprise est le plus important (111 000 € et 42 % de l'ensemble du budget). Il comprend le financement des regroupements et les frais qui y sont liés comme les achats et l'acheminement des documents remis aux stagiaires, mais aussi l'indemnisation des tuteurs (100 € par mois pendant 9 mois). Cette dépense globale est très comparable à celle mobilisée à Madagascar (109 000 €).

Le poste « Infrastructure et solution technologie » avec 39 000 € apparaît spécialement bas dans la mesure où le financement de deux espaces numériques aurait dû mobiliser plus du double (environ 45 000 € par espace en regard de ce qui a été dépensé dans les autres pays). Ici, l'économie substantielle réalisée s'explique par le fait que les espaces de Niamey et de Maradi ont été en grande partie financés par la coopération suisse.

Le poste « déterminant de la qualité » réunit les dépenses liées à l'évaluation des enseignants en cours de formation (3 évaluations sur table ont été réalisées) tandis que celui concernant le « suivi-qualité » concerne les enquêtes de satisfaction et les analyses qui y ont été consacrées.

Au total, les dépenses ont été relativement modérées dans cette expérimentation nigérienne et l'on peut donc considérer que cette expérimentation aura été efficiente. Ceci fait écho au sentiment exprimé à la mission par plusieurs personnes d'avoir travaillé pour des sommes relativement modestes. Celles-ci ont été alors motivées par les relations interpersonnelles qui les associaient aux responsables des structures nationales en charge du projet. On ne peut manquer de souligner cependant que cette relative « austérité » est de nature à faciliter la future appropriation nationale des activités en réduisant l'écart entre « projet » et réalisations courantes financées sur le budget de l'État. Dans le même temps, les résultats des activités ayant été de haut niveau, cette maîtrise des coûts indique que le positionnement de l'expérimenta-



tion a sans doute davantage bénéficié des structures d'incitation « normales » au sein de l'administration que des rémunérations complémentaires attendues de projets extérieurs.

Ces dépenses, notamment celles liées au fonctionnement de l'expérimentation elle-même, pourront en partie fournir une référence aux coûts qui seront considérés par la suite pour simuler les conséquences financières de différents scénarios de déploiement de l'initiative.

2.4. Impact

En s'interrogeant sur les conséquences de la mise en œuvre de la phase expérimentale IFADEM au Niger, on peut distinguer l'impact direct sur les bénéficiaires de l'impact indirect observé au niveau du secteur considéré. Ces impacts peuvent être positifs, comme les bons résultats aux évaluations notés précédemment, mais aussi parfois négatifs lorsqu'il s'agit de constater par exemple le caractère inégalitaire de l'éligibilité au programme.

Impacts directs

Le premier impact notable du programme est son caractère mobilisateur. IFADEM au Niger a transformé les bénéficiaires et notamment leurs comportements en classe. Lors de la rencontre que nous avons eue avec eux, ils ont nettement exprimé le fait qu'ils avaient à présent saisi ce que devait être leur action près des élèves. Nous avons entendu notamment le témoignage d'un directeur d'école, contractuel depuis plus de 16 ans qui a déclaré avoir enfin compris à la suite de la formation ce que devait être son attitude dans la classe en regard des différentes interventions des élèves. Un autre bénéficiaire a déclaré avec enthousiasme qu'au terme de cette formation lui et ses camarades étaient tous devenus des « professionnels ». C'est dire que la formation IFADEM a touché directement à leur conception du métier d'enseignants en leur permettant d'acquérir des compétences qui

ont éclairé d'un nouveau jour leur activité en classe comme le souligne l'analyse par sondage de l'évolution des pratiques professionnelles.

Cet enthousiasme transparaît dans les résultats très positifs de l'enquête d'opinion, mais alors que parfois il se nuance dans les entretiens directs que l'on peut conduire auprès des stagiaires, ici il se confirme nettement dans la discussion. Les tuteurs eux-mêmes font largement état de ces transformations qu'ils ont observées directement auprès des stagiaires qu'ils ont accompagnés dans les mini-regroupements et surtout dans les observations réalisées dans les classes. Pour les tuteurs, les enseignants ayant bénéficié d'IFADEM ont développé une plus grande aisance en français à l'oral, mais aussi une plus grande aisance en situation professionnelle, auprès de leurs élèves. Pour ces enseignants sans aucune formation initiale manquant de repères pédagogiques, le travail réalisé autour d'IFADEM les a armés pour « faire la classe » et non plus subir les interventions des élèves qu'ils peinaient à gérer.

Les enseignants ont également acquis des connaissances dont témoignent les relativement bons résultats aux trois évaluations organisées en cours d'année scolaire. La première de ces évaluations a concerné les trois premiers livrets, la seconde les deux livrets suivants et la troisième, l'évaluation finale, a porté sur l'ensemble du programme. Avec des moyennes approchant 40/60 les résultats sont bons. Les échecs renvoient pour 55 % à des absences à une ou plusieurs évaluations qu'on peut penser accidentelles pour la plupart d'entre elles contre 45 % seulement pour des enseignants ayant finalement obtenu une note moyenne inférieure à 30/60 après avoir participé aux trois examens écrits.

Un impact direct très important pour les bénéficiaires de la formation est l'impact statutaire qui résulte de leur éventuelle admissibilité. Les enseignants contractuels ne peuvent en effet prétendre être intégrés un jour dans la fonction publique qu'à la condition d'être titulaire d'un diplôme public comme le CFEEN, qui est obtenu au terme

de la formation en école normale, ou le CEAP, son équivalent en termes de formation continue auquel on peut concourir en justifiant de 3 années d'ancienneté.

L'admissibilité à l'écrit d'IFADEM (la moyenne aux examens) permet d'obtenir ce CEAP après une épreuve pratique de plusieurs leçons devant un conseiller pédagogique qui de l'avis des professionnels consultés est assez peu sélective. En outre, les livrets complémentaires en cours de production via les concepteurs de contenu qui ont déjà produits les cinq livrets initiaux, ont pour objet d'aider directement à préparer cette épreuve pratique. Autrement dit les bénéficiaires d'IFADEM ayant validé leurs épreuves écrites sont assez largement assurés de quitter leur statut précaire leur interdisant toute intégration à la fonction publique ou une carrière d'enseignant (concours d'instituteurs). Il s'agit là d'une réelle avancée vers la résorption progressive des contractuels, saluée comme telle par tous les représentants des centrales syndicales enseignantes que nous avons rencontrés au cours de notre mission. À ce titre IFADEM au Niger se révèle, plus que tout autre projet de formation des contractuels mis en œuvre, une initiative totalement intégrée au plan institutionnel et social.

IFADEM au Niger a également impacté les tuteurs et les inspecteurs responsables des secteurs concernés par l'expérimentation. Les premiers ont été formés par les concepteurs des livrets et dotés de nombreux outils de tutorat dont on a vu qu'ils avaient fait un large usage. Ils ont été très satisfaits de la formation reçue comme des outils de tutorat mis à leur disposition dont ils ont apprécié la pertinence et le caractère pratique.

Les tuteurs ont dû faire face à des contraintes géographiques liées à la dispersion de leurs stagiaires. Dans certains cas Ils ont dédoublés les mini-regroupements dans d'autres ils ont proposé des sessions de rattrapage à des enseignants qui ne pouvaient pas assister à tous les mini-regroupements. Ce qui ressort des entretiens avec les tuteurs, c'est qu'ils ont fait face aux contraintes en essayant d'apporter un soutien à tous les enseignants qui leur avaient

été confiés dans un souci d'égalité et d'équité. Ces activités supplémentaires n'ont pas donné lieu à réclamation et pourrait donc tout à fait prendre place dans le travail ordinaire des conseillers pédagogiques dans leurs activités de formation continue. La seule revendication des tuteurs était de disposer d'un petit pécule pour assurer au minimum l'accueil des stagiaires qui passent plusieurs heures dans les mini-regroupements sans boisson ni repas.

Les inspecteurs ont apprécié leur implication dans le dispositif et notamment la sensibilisation qui leur a été offerte à la méthodologie et aux outils IFADEM. Ils se sont déclarés prêts à suivre les tuteurs dans leurs activités (notamment les mini-regroupements) si un suivi devait avoir lieu dans une phase ultérieure. Ils ont cependant déploré la faiblesse du nombre de zones pédagogiques dans leurs circonscriptions et donc des conseillers pédagogiques et considéré que ceci pourrait constituer un sérieux obstacle à une politique de formation continue des enseignants. Dans le même ordre d'idée, ils ont également noté que la forte activité des conseillers pédagogique IFADEM sur le terrain avait eu une influence négative sur leurs activités « normales » et notamment sur le suivi des enseignants non ifadémiens.

Les tuteurs comme les inspecteurs ont tous souligné la très forte demande qui existait parmi les enseignants pour participer à une deuxième phase du programme. Ceci témoigne donc de la diffusion auprès de nombreux enseignants contractuels de l'intérêt pédagogique et institutionnel du programme.

Impact indirect

Compte tenu de l'activisme des ifadémiens dans leur école et au niveau des CAPED qu'ils fréquentent, dont ont témoigné à plusieurs reprises les inspecteurs et les tuteurs, on peut penser légitimement qu'IFADEM a eu un impact positif sur des enseignants qui ne faisaient pas partie du projet. Il y a en effet au Niger une tradition spontanée de partage des solutions pédagogiques entre enseignants dont sont issus les CAPED et, dans



ce contexte, il y a sans doute eu des partages d'expérience de la part des ifadémiens à l'endroit de leurs collègues. Ceci pourrait expliquer la très forte demande d'inscription au dispositif dont on a eu plusieurs témoignages qui forme un climat très favorable au déploiement de l'initiative.

Sur un plan plus général, il semble que l'initiative ait nourri à tous les niveaux la réflexion sur les forces et faiblesses de la politique de formation des enseignants, qu'il s'agisse de la formation continue comme de la formation initiale, et se soit proposé comme un modèle nouveau de formation déconcentrée, s'appuyant sur le travail personnel des enseignants et la hiérarchie de la structure pédagogique (conseillers pédagogiques, inspecteurs). Si l'on considère que l'initiative s'est inscrite directement dans cette problématique avec l'étude sur la formation continue réalisée en préalable à la Co-construction de l'expérimentation, on peut pratiquement considérer qu'il s'agit là d'un impact direct de l'initiative :

Des linguistes travaillant pour différentes directions ou structures du MEP/A/PLN/EC (DFIC, INDRAP...) et à l'université ont produits les livrets nationaux servant de base à cette autoformation tutorée. Les concepteurs des livrets ont formé les conseillers pédagogiques devant prendre en charge l'encadrement de proximité qui ont, à leur tour, aidé les stagiaires à s'approprier la formation par les regroupements et les sessions localisées (mini-regroupements). Les inspecteurs, sensibilisés à l'initiative dans le cadre d'un séminaire de travail de deux journées, les tuteurs, les concepteurs eux-mêmes, ont contribué au test des outils et proposé des corrections et aménagements qui ont été aujourd'hui intégrés dans de nouvelles versions des documents.

Surtout, communément, tous ces acteurs ont défini ce qui pouvait constituer des compléments indispensables à ces cinq premiers livrets et entamé la production de quatre livrets complémentaires centrés sur la pratique professionnelle (didactiques, législation et déontologie) et particulière-

ment attendus pour la réussite à la seconde partie du CEAP (observation des stagiaires en situation de classe).

Enfin, comme impact indirect décisif, il faut évidemment citer la réflexion sur la certification de la formation qui a abouti à la publication d'un arrêté commun du MEP/A/PLN/EC et de la Fonction Publique. Cette certification constitue un élément majeur de la définition d'une politique nationale de formation continue associant le souci d'outiller professionnellement les enseignants contractuels et celui d'offrir aux plus performants d'entre eux des perspectives de carrière permettant de les fidéliser.

Il reste malgré tout, et peut être même du fait de la pertinence de cette étape majeure que constitue la certification nationale d'IFADEM, quelques progrès à faire pour intégrer encore davantage l'initiative dans l'administration du MEP/A/PLN/EC. À ce titre, la Direction de la formation initiale et continue (DFIC), dont la participation à la phase expérimentale a surtout reposé sur la contribution de plusieurs de ses membres à la production des livrets, pourrait tenir un rôle plus important dans le pilotage quotidien de l'initiative. Outre sa fonction première, cette direction est un élément clef de la Direction Générale de la Réforme (DGR), qui intègre également la direction de l'évaluation qui gère la certification, les ENI..., et gère de façon centrale la question enseignante. Cette intégration ne saurait être formelle, elle implique une responsabilité qui passe sans doute par la gestion d'un budget clairement défini des différentes activités à mettre en œuvre.

Cette institutionnalisation de l'initiative est la condition de son intégration à une politique nationale qui devra s'exprimer clairement auprès des partenaires techniques et financiers. Si les partenaires rencontrés lors de la mission apprécient l'initiative, (certains en ont adopté des outils, tous ont salué l'inscription dans une certification nationale), ils sont néanmoins pour plusieurs d'entre eux engagés dans des projets qui visent le même objectif qu'IFADEM mais avec des modalités différentes (formations présentielle notamment). Il n'est pas

certain que la seule qualité technique du modèle IFADEM finisse par l'imposer à tous les bailleurs comme une solution efficiente au problème posé par les enseignants contractuels au Niger. En revanche, ceux-ci indiquent clairement qu'ils suivront les demandes des autorités lorsque celles-ci s'exprimeront dans une politique de formation des enseignants qui exigera la mise en synergie des projets existants.

2.5. Viabilité

L'initiative IFADEM au Niger est sans doute une de celle qui aura été la mieux intégrée à l'administration nationale au cours de sa phase d'expérimentation. Cette intégration est évidemment un gage de viabilité, de durabilité, de l'initiative qui se présente d'ores et déjà comme une formation nationale certifiée par un diplôme national de formation continue. La phase de déploiement devrait permettre de parfaire cette intégration en gommant le plus possible la dimension « projet », inhérente à la phase d'expérimentation, et notamment en s'assurant que l'administration nigérienne a un réel contrôle du budget de l'initiative, soit parce qu'il a été suffisamment précisé à l'avance pour que les différentes activités soient facilement endossées par l'administration même si le paiement est extériorisé, soit parce que c'est l'administration elle-même qui arbitre en matière de financement des différentes activités dans le cadre d'un budget global négocié.

La question de savoir si les outils ou les procédures utilisées ont des chances de servir le pays dans les années à venir ne semble pas poser réellement de problème dans le contexte du Niger où, comme nous l'avons noté dans les sections précédentes, beaucoup de personnes et d'institutions (y compris d'autres PTF engagés dans la formation des contractuels) appellent à la plus large diffusion de ces outils, en formation continue comme en for-

mation initiale, à la fois pour leur contenu pédagogique mais aussi pour leur adéquation à la politique linguistique nationale.

D'autre part, dans sa structure, l'organisation de la formation a largement fait appel aux acteurs « traditionnels » de l'animation pédagogique au Niger comme les conseillers pédagogiques, devenus tuteurs, et les inspecteurs. Le fonctionnement d'IFADEM lui-même, par le biais des mini-regroupements, s'est apparenté à celui des CAPED ce qui a sans doute facilité son appropriation.

Ces dimensions « institutionnelles » de la viabilité, qui ont fait défaut à quelques pays IFADEM dans la phase d'expérimentation, étant en partie acquises, la question qui peut se poser est celle des coûts. Il s'avère, sur ce plan que l'expérimentation IFADEM au Niger aura été relativement peu coûteuse ce qui devrait de la même manière faciliter son intégration au niveau de la politique nationale. En cela, la politique budgétaire suivie par le CCI IFADEM aura peut-être eu pour vertu de contraindre le niveau de dépenses et permis ce résultat. L'analyse du budget de l'expérimentation nous a montré précédemment que celle-ci avait conduit à un coût par bénéficiaire formé 30 % plus faible au Niger qu'à Madagascar (525 contre 720 €) où la situation internationale du pays avait en grande partie réduit le financement aux seuls concours de l'AUF.

En considérant le détail du budget récapitulatif il apparaît que les coûts des différentes activités restent relativement modestes au Niger ce qui devrait encore faciliter leur financement éventuel par le budget national. En effet, on sait par exemple que les tuteurs recevaient individuellement une prime de 100 euros par mois, soit 65 000 FCFA, pendant que leur dotation mensuelle de carburant de l'État est de 50 000 FCFA. À la revendication, plusieurs fois entendues, des tuteurs qui aimeraient disposer d'une petite aide financière pour l'accueil de leurs stagiaires lors des mini-regroupements, on peut noter que lors des sessions des CAPED chaque enseignant reçoit, par jour 2500 FCFA (soit 3,8 euros) pour ses frais de transport et de res-



tauration. Cela pourrait être partiellement adopté par IFADEM lors du déploiement pour faciliter la prise en charge des mini regroupements, notamment en termes de « restauration ».

Le dernier élément de cette viabilité, et non des moindres, est le souhait des différents acteurs de prolonger l'expérience. Sur ce plan nous avons pu constater au cours de la mission qu'IFADEM était un programme qui depuis son démarrage a bénéficié d'une très grande audience auprès des enseignants de toutes catégories. Les contractuels d'abord pour le bénéfice de la certification qu'ils en retirent, les conseillers pédagogiques, ensuite pour le renforcement de leurs capacités professionnelles, et le système éducatif dans son ensemble puisqu'il s'agit d'une entreprise de qualification des personnels et de préparation d'une réforme majeure : le bilinguisme. Même les syndicats d'enseignants s'y sont intéressés afin de faire bénéficier tous leurs adhérents de toutes les régions. Ainsi, on peut dire sans risque que, administrativement, culturellement et financièrement, l'intégration du dispositif IFADEM dans le dispositif de l'éducation primaire au Niger devrait être assez aisée. ■

3. Analyse prospective

Cette analyse prospective s'intéresse à la manière dont il conviendrait de faire évoluer le projet IFADEM dans une seconde phase afin d'améliorer éventuellement la réponse aux besoins identifiés dans l'accord cadre et surtout préparer la prise en charge complète par les autorités nationales des problèmes qu'il s'est attaché à traiter.

L'objet de cette section est d'examiner l'intérêt que représenterait pour le Niger une évolution plus ou moins marquée vers une ou plusieurs dimensions (quantitative, géographique, qualitative, institutionnelle...) de manière à poser les arguments qui seront repris dans le séminaire de co-construction précédant la seconde phase. Ce faisant, la discussion de ces différentes dimensions permettra d'identifier quelques scénarios contrastés qu'il sera possible de chiffrer financièrement pour déterminer des ordres de grandeur utiles à la discussion.

Avant d'aborder ces éléments, il est cependant nécessaire de revenir quelque peu sur le contexte dans lequel cette phase de déploiement pourra prendre place et de tenir compte ainsi de l'évolution des priorités nationales telle qu'elle a pu se manifester depuis les discussions ayant présidé à la définition de la phase expérimentale.

3.1. Quel contexte pour la phase de déploiement ?

Améliorer l'efficacité de l'initiative

Le déploiement doit être évidemment l'occasion de parfaire le dispositif mis en place au cours de la phase d'expérimentation qu'il s'agisse des outils, toujours améliorables comme des différentes procédures utilisées.

- En matière d'amélioration des livrets, de nombreuses informations collectées auprès des tuteurs et des inspecteurs, mais aussi leur utilisation directe en formation par les concepteurs, ont permis de relever des erreurs et des améliorations possibles. Sur cette base, les cinq livrets initiaux ont donc fait l'objet d'une révision et sont d'ores et déjà prêts à être reproduits pour la seconde phase.
- Les observations en classe ont permis de constater des manques en didactique du français et des mathématiques mais aussi dans la connaissance de la législation propre au métier. En conséquence, mais également avec comme objectif une préparation plus efficace à la partie pratique du CEAP qui suit l'admissibilité obtenue aux évaluations écrites, d'autres livrets ont été conçus en anticipant sur la seconde phase d'IFADEM et seront prêts à tirer avec un minimum d'activités complémentaires.
- Nous avons pu relever au cours de la mission qu'il pourrait être utile de suivre les tuteurs alors qu'aucun suivi, sinon un suivi administratif basé sur les déclarations des intéressés (rapport de regroupements, fiche d'observation en classe...), n'est aujourd'hui en place. Un suivi pourrait être organisé (déroulement contenu des regroupements, pertinence des observations en classe...) à l'avenir en mobilisant les inspecteurs.
- Enfin, il semble qu'il faille être plus strict à l'avenir dans la conduite des évaluations. La direction de l'évaluation (DE/SAS/O) a perçu des faiblesses dans les sujets des évaluations et a choisi pour l'évaluation finale de faire appel aux concepteurs des livrets. C'est assurément la bonne décision. Dans la mesure où le tutorat conduit à une grande proximité avec les tuteurs, on évitera tout malentendu et toute sus-

picion en considérant que les tuteurs sont disqualifiés pour tout ce qui touche à l'évaluation directe des enseignants dont ils ont la responsabilité à l'écrit comme à l'oral (surveillance des examens, observation en classe des enseignants qu'ils encadrent...).

S'inscrire dans la politique nationale de résorption des enseignants contractuels

L'expérimentation IFADEM au Niger avait pour objectif premier la formation professionnelle de contractuels entrés dans l'enseignement sans passage par une école normale. Cet objectif demeure effectivement d'actualité dans la mesure où l'on estime à 8 000 ou 10 000 le nombre de contractuels n'ayant reçu aucune formation professionnelle initiale. À travers IFADEM et à travers les autres projets en cours ce contingent devrait pouvoir être intégralement touché en quelques années (3 ou 4 années). Au-delà, et donc dans une perspective dans lequel IFADEM ne serait plus présent en tant qu'initiative mais en partie intégré à une politique nationale, la cible de la formation continue pourrait être les enseignants contractuels ayant reçu une formation professionnelle sans certification (ENI sans l'obtention du diplôme ou projet non diplômant), le dispositif pourrait ainsi tel quel constituer une action de recyclage avec préparation d'un diplôme professionnel. Le PSEF fait en effet de la disparition des contractuels un objectif à moyen terme, objectif qui passe clairement par l'obtention par les contractuels d'une certification minimale (intégration comme instituteurs adjoints). Par ailleurs, les enseignants certifiés mais dont les inspections révèlent des lacunes dans l'enseignement du et en français pourraient constituer une cible complémentaire. Pour toutes les populations ci-dessus, le dispositif pourrait fonctionner sans modification profonde du modèle et du contenu si ce n'est une prise en charge nationale complète. Des aménagements du modèle et surtout du contenu seront évidemment nécessaires et possibles pour d'autres populations cibles (aide à la préparation

du CAP pour devenir instituteur par exemple, recyclages spécifiques, introduction de nouveaux programmes...).

S'inscrire dans la politique nationale de promotion des TICE dans l'enseignement

Le projet IFADEM présenté généralement comme une formation à distance utilisant les TICE peut quelquefois décevoir de ce strict point de vue. Il ne s'agit généralement pas d'une formation accessible à distance sur une plateforme et donnant lieu à des échanges numériques. C'est une formation plutôt présentielle, très déconcentrée, en auto-formation tutorée, en recherche sur le plan des TICE (expérimentation du rôle des téléphones et tablettes). La construction systématique d'espaces numériques, qui accompagne l'initiative depuis sa naissance, répondait à la volonté d'initier les enseignants bénéficiaires à l'informatique et à internet en espérant qu'ils pourront ainsi y trouver plus tard matière à améliorer leur pratique en recherchant par eux-mêmes des ressources pédagogiques utiles. La formation en emploi d'enseignants géographiquement dispersés qui forme la cible d'IFADEM est malheureusement peu compatible avec l'existence d'espaces numériques lourds (20 à 25 postes) et généralement placés en ville, dans un endroit sûr. En conséquence ces espaces sont généralement sous utilisés et ne permettent qu'une initiation de relativement faible durée à l'outil informatique pendant les grands regroupements.

Le Niger ne fait pas exception. L'espace numérique que nous avons visité, situé à Niamey plutôt qu'à Tillabéry, semble avoir été très peu utilisé aussi bien par IFADEM que par les étudiants de l'IFAENF où il est situé et qui disposent par ailleurs d'une autre salle dans l'enceinte de leur école. D'après ce que nous avons entendu au cours de la mission l'espace numérique de Maradi ne serait pas beaucoup plus utilisé par IFADEM.

Le choix initial de ces espaces numériques, choix de co-construction rappelons-le, s'avère ex post peu performant. On peut surtout regretter qu'à

la différence de ce qui aurait pu se passer avec le recours à des téléphones ou des tablettes, ce choix des espaces numériques n'a pas permis d'initier la politique ambitieuse que les responsables du MEP/A/PLN/EC ont lancé récemment en promouvant une politique très active d'utilisation de tablettes et téléphones en matière d'enseignement. Plusieurs projets se mettent en place aujourd'hui traduisant la volonté du MEP/A/PLN/EC de profiter de la disponibilité de ces outils numériques pour la formation des enseignants et des élèves.

- Un premier projet avec le fournisseur de téléphonie Orange, développé dans 5 pays africains dont le Niger, a concerné l'équipement d'élèves de CE2 dans 34 écoles par des tablettes intégrant tous les manuels scolaires de ce niveau d'enseignement. Pour l'utilisation à cet outil les enseignants ont été formés ainsi que les directeurs d'écoles, les conseillers pédagogiques et les inspecteurs des secteurs concernés. Les responsables de l'informatique au MEP/A/PLN/EC (DPI) qui suivent ce projet pensent qu'IFADEM gagnerait à utiliser ces tablettes comme support de ressources, porte d'accès à internet, mais aussi téléphone pour assurer les communications au sein du groupe tuteurs/tutorés. Les offres des fournisseurs permettent selon la DPI de se procurer des modèles de tablettes robustes à moins de 60 € (offrant le téléphone et un chargeur/batterie solaire).
- Un second projet porté par l'AFD et l'AUF et qui emprunte beaucoup à IFADEM, Usage des Technologies de l'Information pour la Formation des Enseignants au Niger (UTIFEN), est aujourd'hui en cours de développement. Il porterait sur la rénovation des pratiques pédagogiques de tous les enseignants du Niger (94 000 personnes). Ce projet prévoit la mise en place d'une plateforme d'enseignement à distance offrant des modules de formation théoriques et pratiques et un ensemble de ressources (vidéos de classe, clips...). Outre la plateforme, un service téléphonique gratuit permettrait d'écouter des ressources sonores sur un téléphone ou une tablette. D'ores et déjà le projet prévoit dans une

première étape la distribution de près de 70 000 Clefs USB double ports pouvant se brancher sur un téléphone (smartphone) ou une tablette. Si un projet aussi ambitieux et risqué (notamment par le rôle central qu'il accorde à l'auto formation) doit d'abord faire ses preuves, sa complémentarité réelle avec l'initiative IFADEM mériterait assurément d'être interrogée davantage que nous n'avons pu le faire au cours de cette mission.

- Une plateforme IFADEM devait être construite au cours de la phase expérimentale du projet sous la responsabilité de la personne en charge de l'espace numérique IFADEM à Niamey. Le projet est aujourd'hui bien avancé puisque nous avons vu le squelette de cette plateforme d'ores et déjà disponible sur un ordinateur. Les livrets initiaux et complémentaires pourraient y être chargés de même que des ressources pédagogiques à visionner ou télécharger. La finalisation de cette plateforme nécessite cependant de « scénariser » les livrets (découpage en séquences d'activités éventuellement assorties de ressources, travaux à rendre ou évaluations) et évidemment de réfléchir à la manière de faciliter l'accès des bénéficiaires à la plateforme (espaces numériques, points numériques...).

À l'évidence le déploiement d'IFADEM au Niger va prendre place dans un contexte caractérisé par un réel engagement des autorités en charge de l'éducation dans des expériences de formation faisant un réel usage des technologies de l'information et de la communication. Ces outils pourraient donc être testés au cours de la seconde phase recourant à des tablettes/ téléphones, voire en entamant une expérience de formation à distance à partir de la plateforme IFADEM pour des tuteurs et quelques enseignants en mesure de fréquenter un espace ou des points numériques équipés à cet effet.



Renforcer l'intégration de l'initiative dans l'administration du MEP/A/PLN/EC

Un des principes fondateurs d'IFADEM est de privilégier une intégration nationale de manière à ce qu'au terme du projet le pays bénéficiaire soit en mesure de l'intégrer au moins partiellement (outils, procédures...) dans sa politique de formation continue des enseignants. Cette intégration nationale passe d'abord par la composition des instances nationales, le Comité National et son Secrétariat Exécutif, censés réunir les responsables des différentes directions du ou des ministères en charge de l'enseignement de base et ceux des structures directement en charge de la politique enseignante.

Le cas du Niger est exemplaire sur ce plan et le positionnement du coordonnateur responsable du secrétariat exécutif comme conseiller de la ministre de l'enseignement primaire est évidemment un gage de visibilité nationale du projet. Cela l'est d'autant plus que le coordonnateur, par son passé dans l'administration de l'éducation nationale (ancien enseignant mais surtout ancien directeur général ayant eu sous sa responsabilité la formation initiale et continue des enseignants) et ses qualités personnelles, agit comme un facilitateur à même d'obtenir la coopération des directions et services.

Malgré cela, et en partie parce que sa gestion (rendue opaque par l'absence d'un document budgétaire de référence) par l'AUF, l'extériorise comme projet, IFADEM n'est pas totalement intégrée dans l'administration nigérienne. Plusieurs commentaires nous ont été adressés en ce sens au cours de la mission (l'administration ne peut pas être responsable d'un projet qu'elle n'exécute pas). À l'inverse, la politique de formation continue des enseignants du ministère, qui doit faire l'objet d'un rapport annoncé dans de nombreux documents, ne semble pas encore complètement définie, comme en témoigne l'existence de plusieurs projets de formation des enseignants contractuels assez différents les uns des autres (UNICEF, coopération Suisse, Luxdev).

De fait, c'est sans doute au cœur de la direction en charge de la formation des enseignants (DFIC) au Ministère qu'il conviendrait de loger effectivement IFADEM pour sa seconde phase. La DFIC a déjà été impliquée dans la phase d'expérimentation d'IFADEM à travers ceux de ses membres qui ont directement contribué à la production des livrets. Cependant cette implication a davantage été interpersonnelle qu'institutionnelle. Elle est aujourd'hui dirigée par une personne qui a pris une part très active à la production des livrets et qui soutient fortement l'initiative. Sa position au sein du ministère, sa fonction, comme le fait qu'elle s'intègre à la Direction Générale de la Réforme, qui englobe les directions opérationnelles en charge de toutes les dimensions de la formation des enseignants et du contrôle de la qualité de l'éducation, garantissent une parfaite intégration au sein du MEP/A/PLN/EC.

L'enjeu de cette intégration n'est évidemment pas seulement la pérennité des acquis d'IFADEM et le transfert de tout ou partie de ces acquis dans la politique nationale de formation des enseignants. Il est également la mise en synergie des financements extérieurs autour d'un modèle qui combine qualité de la formation pédagogique et certification pour atteindre les objectifs complémentaires liés à l'éradication progressive de la contractualisation (former, certifier, intégrer les plus performants à la fonction publique). Dans la perspective de l'intégration de l'initiative au sein de la DFIC, un des aspects sensibles sera de parvenir à une définition suffisamment précise du budget du déploiement avant le démarrage de cette seconde phase de manière à ce que l'exécution puisse lui être confiée directement ou être exécutée entièrement sous sa supervision

3.2. Les scénarios de déploiement à considérer

À la suite des expérimentations, le déploiement IFADEM peut prendre de nombreuses formes :

- Quantitatif (augmentation du nombre de bénéficiaires).
- Géographique (augmentation des sites de formation).
- Qualitatif (extension des contenus de formation).
- Institutionnel (ancrage dans l'administration ou au sein d'une structure).
- Technique, technologique (usage plus intensif des TICE, amélioration des procédures).

En référence à la situation nigérienne, nous examinerons successivement ces différentes formes de déploiement qui définissent, par combinaisons, des scénarios dont on proposera ensuite une budgétisation illustrative pour les plus caractéristiques d'entre eux.

Déploiement quantitatif et géographique

L'expérimentation a concerné 500 enseignants sur deux sites, Maradi et Tillabéry. La phase de déploiement est généralement une phase de développement quantitatif permettant de toucher davantage d'enseignants et notamment d'étendre le projet dans des régions plus éloignées où il est préférable de disposer d'une première expérience. Quantitativement, l'idéal pour les autorités nigériennes serait évidemment de toucher les huit régions du territoire et de prendre en charge un nombre élevé de bénéficiaires. En considérant 250 bénéficiaires dans chaque région comme pour la phase expérimentale, la phase de déploiement généralisée à l'ensemble des régions pourrait concerner 2 000 enseignants.

D'autres agents pourraient être formés à l'occasion, au-delà des conseillers pédagogiques qui seront nécessaires à l'encadrement des enseignants bénéficiaires (12 à 13 personnes par région en considé-

rant que le ratio d'un tuteur pour 20 enseignants n'a pas été critiqué lors de la phase expérimentale). Cela pourrait concerner les inspecteurs des régions considérés ainsi que certains formateurs des ENI, que les autorités nigériennes souhaiteraient associer à la démarche dans le but d'intégrer IFADEM à la formation initiale des enseignants. Pour ces cadres, il s'agirait de prévoir des formations relativement légères (2 jours de regroupement) du type de celles offertes aux inspecteurs dans la phase expérimentale. Cette extension quantitative mettrait la disparition des contractuels sans formation à portée de main si l'on considère un stock de 8 à 10 000 personnes (2 à 3 années) et surtout le fait qu'à présent pratiquement tous les recrutements des nouveaux contractuels se fait par embauche de jeunes sortis des ENI dont le nombre a été augmenté pour soutenir cette politique.

Cependant, si cette hypothèse de recrutement sur tout le territoire fait assurément partie des hypothèses à considérer, sa concrétisation dépend aussi des fonds qui pourront être mobilisés de la part des financeurs initiaux d'IFADEM mais aussi des partenaires financiers du Niger.

Dans ce contexte, il est plus raisonnable de considérer des alternatives à cette généralisation géographique. S'il fallait définir des priorités en ce domaine, il en est une qui s'impose et qui concerne l'urgence avec laquelle doit être traitée la question des contractuels sans formation professionnelle au niveau du territoire. Aujourd'hui, il existe encore une région qui a été contrainte de recruter des personnes présentant ce profil devant le refus des sortants des ENI d'y candidater sur les postes de contractuels ayant été ouverts. Cette région est la région de Tahoua qui à ce titre devrait être placée en tête des régions à couvrir si des restrictions devaient être apportées à la généralisation d'IFADEM sur tout le territoire. La perspective de certification qu'offre la formation IFADEM pourrait en effet rendre plus attractive la candidature dans cette région défavorisée.



Compte tenu de sa grande densité de contractuels sans formation professionnelle, la région de Zinder a souvent été citée par nos interlocuteurs comme une région qui devrait être considérée prioritairement dans une perspective de déploiement. À minima, il apparaît ainsi qu'un scénario d'expansion quantitative modérée devrait donc concerner, outre les deux régions d'expérimentation, où les activités précédentes ont suscité une forte demande, les deux régions de Tahoua et Zinder. Au sein de ces 4 régions, les mêmes « cibles » pourraient être considérées à savoir, les enseignants, les tuteurs, les inspecteurs et des formateurs des ENI. D'autres régions offrent évidemment des justifications importantes à un déploiement du projet et il conviendra évidemment de considérer les deux scénarios extrêmes précédent fixent les bornes d'une fourchette budgétaire intégrant les combinaisons géographiques intermédiaires.

Déploiement qualitatif

On prend en compte sous cette appellation la possibilité d'utiliser la phase de déploiement pour étendre le champ des activités et notamment prendre en considération de nouvelles orientations pédagogiques. L'offre pédagogique très complète dès la phase d'expérimentation, avec notamment l'accent mis sur le rôle du français dans l'enseignement des mathématiques, ne justifie pas d'augmenter la charge d'enseignement d'IFADEM dans la phase de déploiement, cela d'autant plus qu'il a déjà été prévu de compléter l'offre initiale par la production de livrets didactiques en mathématiques et français et d'y ajouter un livret concernant le métier d'enseignant (législation, aspects déontologique...). Ces livrets supplémentaires, qui s'intéressent directement à la pratique professionnelle des enseignants, accompagneront les 5 livrets originaux (qui ont déjà fait l'objet de corrections) sans entrer dans l'évaluation écrite. Ils devraient, en revanche, directement favoriser l'examen en classe qui suit l'admissibilité au CEAP et qui est nécessaire à l'obtention définitive du diplôme. Leur production est avancée mais pourrait être prise en charge dans le budget du déploiement.

Déploiement institutionnel

Plus que l'extension quantitative et géographique, le déploiement d'IFADEM au Niger devrait surtout viser l'intégration du modèle IFADEM au sein de l'administration du MEP/A/PLN/EC et sa participation concrète à la politique nationale de formation initiale et continue des enseignants.

L'intégration d'IFADEM à l'administration nationale est un des objectifs visés par l'initiative qui ne compte formellement que deux phases (expérimentation et déploiement). Au Niger, comme nous l'avons noté à plusieurs reprises dans ce rapport, la phase d'expérimentation s'est déroulée dans un cadre d'intégration relativement élevé dont témoigne la certification nationale de la formation à un niveau qui la rend très efficace dans la stratégie développée par le gouvernement du Niger vis-à-vis des contractuels (formation professionnelle, certification, intégration prioritaire dans la fonction publique des certifiés les plus performants¹). Pour parvenir à une intégration complète et aider à l'expression d'une politique nationale pouvant recevoir le concours de tous les bailleurs dans le cadre des instances de dialogue État/PTF, il serait sans doute nécessaire d'ancrer le projet dans cette phase de déploiement au niveau des instances du MEP/A/PLN/EC directement en charge de la formation des enseignants.

Dans cette perspective, la Direction de la formation initiale et continue des enseignants (DFIC) pourrait constituer le meilleur choix, par sa fonction première, mais aussi par sa participation à toutes les phases de l'expérimentation (production des livrets, formation / encadrement des tuteurs...) le meilleur choix. La coordination du projet pourrait lui être confiée ainsi que la responsabilité de l'exécution d'un budget négocié à l'avance. Avec la DFIC, le projet prendrait ainsi corps au sein de la Direction générale de la Réforme, à côté des autres directions et structures qui concourent à la gestion des enseignants dans la perspective de l'atteinte des objectifs nationaux de scolarisation. La

¹ En regard de leur pratique professionnelle qui serait attestée par une observation en classe.

question du rôle de la représentation nationale de l'AUF à ce niveau devra être posée en regard des contraintes de procédures financières des bailleurs d'IFADEM. Cependant, plus que la gestion budgétaire elle-même, c'est la définition préalable d'un budget relativement précis et transparent pour la phase de déploiement et des procédures nécessaires à la gestion des quelques arbitrages qui ne manqueront pas de se poser, qui assureront concrètement cette intégration.

Il ne nous a pas été possible au cours de cette mission de connaître les conséquences au niveau déconcentré qui naîtraient de cette pleine intégration du projet dans l'administration du MEP/A/PLN/EC et notamment d'évaluer les activités qui seraient nécessaires à la création ou la mobilisation des relais de la DFIC dans les régions. Il importera donc de garder ceci à l'esprit et de compléter éventuellement la liste et le chiffrage financier des activités à prévoir lors de la phase de co-construction du déploiement.

Au titre du déploiement institutionnel, on pourrait profiter de la phase de déploiement pour étudier avec la direction de l'évaluation (DGR/DE/SAS/O) du MEP/A/PLN/EC, et à titre de renforcement de cette structure appelée éventuellement à évaluer les actions futures de formations initiale et continue des enseignants, la possibilité de mettre en place pour la rentrée suivante une enquête sur la progression d'élèves confiés à des enseignants formés aux cours de deux phases en les comparant aux élèves d'enseignants comparables n'ayant pas bénéficié de l'initiative. Cette enquête et son analyse pourraient faire l'objet d'activités collaboratives entre IFADEM et les autorités nigériennes au terme de la phase de déploiement.

Déploiement technologique

Comme nous l'avons noté précédemment en examinant le contexte dans lequel devrait se dérouler le déploiement d'IFADEM au Niger, il conviendrait de revoir la stratégie suivie sur le plan des TICE qui a été critiquée dans la phase d'expérimentation.

Comme dans d'autres expériences nationales IFADEM, la création d'espaces numériques n'a pas été utile à la formation des enseignants et a seulement servi à une rapide présentation d'internet. Le coût de ces équipements lourds (40 000 à 50 000 € par espace) qui dans la phase de déploiement ne serait peut-être plus partiellement pris en charge par d'autres bailleurs comme cela a été le cas pendant la phase d'expérimentation, dépasse largement celui de l'équipement individuel des stagiaires en tablettes intégrant un téléphone (entre 50 et 60 euros pièce). Il est sans doute préférable d'aller vers cette dernière voie et d'associer très directement la direction informatique du MEP/A/PLN/EC (DPI), qui nous a fourni ces références de prix, à cette orientation technologique compte tenu de l'expérience technique et commerciale qu'elle est en train d'acquérir sur ces outils.

La plateforme IFADEM, en cours de réalisation, qui vise un stade ultérieur de la politique de formation des enseignants (formation initiale ou rénovation des pratiques pédagogiques des enseignants en cours d'emploi) pourrait s'intégrer à cette dernière initiative ou trouver un débouché naturel dans les directions régionales de l'éducation primaire (DREP et notamment les antennes de la DFIC dans ces directions) et les ENI où existent possiblement des ressources internet. La formation à l'usage des tablettes et de l'accès à internet pour les enseignants prendrait place dans le premier regroupement des enseignants.

3.3. Les scénarios de déploiement et leur budget

Plutôt qu'un grand nombre de scénarios de déploiements, nous nous sommes attachés à l'estimation de coûts unitaires permettant de multiplier aisément les simulations et notamment de supporter les choix définitifs qui seront faits lors du séminaire de co-construction (ou de la réunion qui en tiendra lieu) précédant la seconde phase. Ces coûts unitaires sont pour la plupart issus de l'exploitation

Tableau 6 : budget (en €) correspondant aux deux scénarios de déploiement pour 4 ou 8 régions

	CU en euros	S1 (4 régions)		S2 (8 régions)	
		Quantité	Coût total	Quantité	Coût total
1.3 GOUVERNANCE					
Chef projet, CN, SE	25 000	1	25 000	1	25 000
Relais régionaux, missions terrain	2 000	4	8 000	8	16 000
1.4 CONTENUS DIDACTIQUES					
Finalisation livrets complémentaires	2 000	5	10 000	5	10 000
Finalisation plateforme IFADEM	2 500	1	2 500	1	2 500
1.5 CAPACITÉS NATIONALES					
Inspecteurs	300	80	24 000	160	48 000
Formateurs ENI	450	80	36 000	160	72 000
1.6 ORGANISER FORMATION IFADEM					
Regroupements 1 et 2	180	1 000	180 000	2 000	360 000
Formation tuteurs	450	50	22 500	100	45 000
Indemnités tuteurs	900	50	45 000	100	90 000
Reproduction, acheminement 9 livrets	63	1 160	73 080	2 320	146 160
Achat, acheminement matériel didactique	25	1 160	29 000	2 320	58 000
2. SOLUTIONS TECHNOLOGIQUES					
Espaces numériques	40 000	0	0	0	0
Tablettes numériques	60	1 160	69 600	2 320	139 200
3.1 DÉTERMINANTS QUALITÉ					
Évaluations 1, 2 et finale (regroupement 1 journée)	25	1 000	25 000	2 000	50 000
3.2 SUIVI QUALITÉ					
Évolution pratiques professionnelles	110	100	11 000	200	22 000
Préparation enquête apprentissage	10 000	0	0	0	0
3.3 PROMOTION INTERNATIONALE					
Lancement activités, conférence presse...	5 000	1	5 000	1	5 000
Total			565 680		1 088 860

du document budgétaire dont nous avons pu disposer à l'AUF, confortés sur plusieurs éléments par des récapitulatifs financiers des principales activités obtenues auprès de la chef de projet IADEM à Niamey. Nous avons considéré également pour, quelques activités nouvelles, les éléments obtenus lors de la mission auprès des responsables nationaux. Les données sont présentées dans le tableau suivant et dans un tableau annexe précisant sur quelles unités portent ces coûts unitaires (par enseignants, par inspecteur, par région...).

Le tableau suivant reprend les rubriques utilisées dans la « comptabilité » de l'initiative et nous avons fait figurer les principales activités à financer sous ces rubriques pour les rendre plus explicites.

Les rubriques 1.1 et 1.2 sont spécifiques de la phase d'expérimentation (définir le cadre d'IFADEM et réfléchir à la politique de formation continue) et ne sont donc pas reprises dans la phase de déploiement.

La rubrique 1.3 (gouvernance) concerne le fonctionnement du Comité National et du Secrétariat exécutif ainsi que la rémunération d'un chef de projet qui serait dans cette phase de déploiement logé à la DFIC. Une somme de 2 000 euros par région est considérée soit pour financer des missions de contrôle depuis Niamey soit pour activer une sorte de coordination régionale.

La rubrique 1.4 (Contenus didactiques) concerne la finalisation des livrets complémentaires et leur scénarisation pour intégration à la plateforme (2 000 € par livrets) et la finalisation de la plateforme IFADEM elle-même (2 500 €).

La rubrique 1.5 concerne la formation des capacités nationales au-delà des tuteurs et des enseignants eux-mêmes. Elle porte sur les inspecteurs concernés par le déploiement IFADEM (20 par région) et sur des formateurs au sein des ENI (20 par ENI). Les premiers reçoivent une information sur deux jours comme celle qui a pris place dans la première phase (300 € par personne). Les seconds sont formés aux cinq livrets principaux comme l'ont été les tuteurs (450 € par personne).

La rubrique 1.6 intègre les deux principaux regroupements des enseignants (180 € par enseignants), La formation des tuteurs (450 € par personne) et leurs indemnités (100 € par mois sur les 9 mois que dure la phase de déploiement), la reproduction et l'acheminement des 9 livrets (63 € par bénéficiaires) et l'achat et l'acheminement du matériel didactique complémentaire (dictionnaires...) pour 25 € par bénéficiaire.

La rubrique 2 concerne les solutions technologiques adoptées. Nous y faisons figurer pour mémoire la construction et l'équipement d'espaces numériques (40 000 € par site) sans la prendre en compte dans les totaux. Si l'on doit intégrer cet élément dans les simulations on peut considérer qu'il existe d'ores et déjà deux sites dans les deux régions qui ont été touchés par l'expérimentation et qui font partie de tous les scénarios de déploiement. En revanche, cette rubrique intègre dans les calculs l'achat et la distribution de tablettes (60 € l'unité)

aux différents bénéficiaires (la question de savoir si les inspecteurs doivent en recevoir une se pose mais ne constitue par un élément important du budget).

La rubrique 3.1 concerne les évaluations qui permettent d'apprécier le niveau des enseignants. Les deux premières sont associées aux 2 regroupements. L'évaluation finale fait l'objet d'un regroupement spécifique pour une journée en fin de phase.

La rubrique 3.2 (suivi qualité) concerne l'analyse de l'évolution des pratiques professionnelle réalisée par sondage (110 € par enseignant concerné). On a fait figurer dans cette rubrique une somme forfaitaire pouvant correspondre à la préparation d'une enquête sur les apprentissages des élèves à réaliser au cours de l'année scolaire qui suivra la phase de déploiement (10 000 €).

La rubrique 3.3 concerne la promotion internationale de l'initiative. Elle reprend à l'identique la somme dépensée à cet effet au cours de la phase expérimentale.

Au total en combinant ces différents éléments on parvient à un montant de 557 680 € pour la phase de déploiement dans 4 régions qui porterait sur 1 000 enseignants et 1 072 860 € pour le scénario qui concernerait les huit régions du Niger et 2 000 enseignants. Comme on peut le remarquer il y a peu de coûts fixes dans ces deux phases et donc assez peu d'économies d'échelle. Sur ce plan, on n'a pas pris en compte l'économie que pourrait constituer la formation de tuteurs déjà formés à Maradi et Tillabéry car il n'y a pas de certitude que tous puissent être à nouveau mobilisés même si ces régions sont à nouveau concernées par l'initiative IFADEM. ■

Conclusion

L'élément qui domine cette évaluation de l'expérimentation IFADEM au Niger est celui d'une réelle réussite. L'expérimentation s'est déroulée dans un excellent climat d'intégration qui fait presque regretter que l'on ne soit pas allé encore plus loin en ce sens dès le départ et que l'on ait conservé une gestion de projet quasi inhérente à cette phase initiale de l'initiative.

Cette intégration doit beaucoup à la représentation institutionnelle des principaux acteurs de l'éducation de base dans les instances locales d'IFADEM mais aussi au fait qu'IFADEM s'est situé, grâce à une identification préalable claire et documentée de la question enseignante au Niger, au cœur de la politique nationale. Celle-ci, tout en reconnaissant le bond quantitatif des scolarisations produit par la « contractualisation » du corps enseignant, entend faire porter l'effort sur la qualité et mieux équilibrer le développement de l'enseignement de base entre qualité et quantité. Cette nouvelle politique passe par la promotion du bilinguisme, la généralisation de la formation professionnelle des contractuels et l'intégration progressive à la fonction publique des enseignants qui feront les efforts nécessaires pour se former et progresser dans leur métier.

IFADEM avec sa formation en cours d'emploi décentralisée, conçue et maîtrisée par les cadres nationaux dans cette optique de la promotion du bilinguisme, sa certification nationale qui l'aligne sur le diplôme professionnel de sortie des ENI, forme une réponse adaptée à toutes ces dimensions de la politique nationale. En outre, l'offre, très abondante avec 5 livrets qui seront complétés prochainement de 4 autres opus, semble avoir été de qualité et n'a pas donné lieu sur ce plan à une quelconque contestation. D'ores et déjà de nombreuses demandes d'accès à ces livrets, en formation ini-

tiale et continue, témoignent de l'intérêt pour le contenu de la formation. Les syndicats eux-mêmes saluent unanimement l'initiative et son rôle dans le traitement et l'amélioration de la situation des enseignants contractuels.

Les témoignages recueillis au cours de la mission auprès des acteurs directs et des observateurs d'IFADEM sont très convergents et évoquent des changements positifs chez les enseignants, auprès de leurs collègues et en classe. Dans une réunion avec les stagiaires l'un d'entre eux a résumé son sentiment et celui de ses camarades en déclarant « avec IFADEM nous sommes devenus des professionnels ». Il y a certes dans cette déclaration toute la reconnaissance de personnes qui ont sans doute longtemps peiné de ne pas savoir comment bien faire leur métier, il y a aussi, sans aucun doute, le fait que les concepteurs nationaux d'IFADEM ont su dans leur production saisir au plus près les besoins pédagogiques et didactiques de ces enseignants et ont trouvé les moyens de les satisfaire.

Dans ce contexte la phase de déploiement s'annonce sous de bons auspices. Elle devrait fournir l'occasion de parachever cette intégration d'IFADEM à l'administration nationale. Celle-ci passe par un positionnement encore plus clairement situé au cœur de la politique de formation des enseignants. Une localisation du projet à la DFIC recueille tous les suffrages en ce sens. Cette intégration suppose également un contrôle des responsables administratifs sur le budget, soit que celui-ci leur soit délégué, soit que la budgétisation soit suffisamment négociée en amont pour que le financement extérieur des activités puisse être considéré comme étant endossé par l'entité administrative responsable au sein du MEP.

Ce positionnement au sein du ministère est une nécessité pour permettre à celui-ci de mettre en synergie les projets des bailleurs qui concourent à la formation pédagogique des contractuels sans formation et plus largement l'amélioration des compétences professionnelles des enseignants. Il faut pour cela que le ministère définisse clairement ses choix en termes de formation continue et demande aux bailleurs de participer à leur réalisation. IFADEM correspond largement à ce que le MEP entend mettre en place comme dispositif de formation continue des enseignants tant au niveau du contenu que de sa forme (certification notamment). Elle doit pour constituer ce modèle participer directement au renforcement des instances qui au ministère ont la charge de définir cette politique et ne pas rester hors du ministère comme un projet, fut-il pertinent, qui attend l'adhésion du ministère et des autres bailleurs pour se déployer. ■

Annexe I

Liste des personnes rencontrées

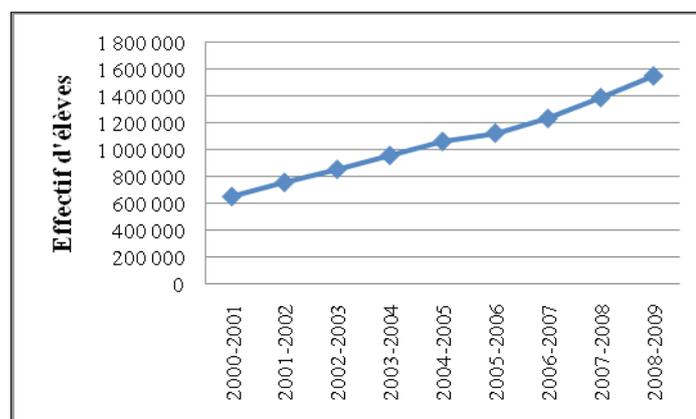
M. **Yacouba Elhadj Anounou**, secrétaire général du MEP/A/PLN/EC
M. **Aboubacar Siddikou GADO**, coordonnateur national IFADEM
M^{me} **Bakingué Zara**, conceptrice et DFIC
M^{me} **Diallo Fati**, conceptrice
M. **Djibo Issa Yacouba**, concepteur
M^{me} **Ibra Fatimé**, responsable du projet IFADEM Niger
M. **Feyssal Hiya**, conseiller pédagogique IEP Say, tuteur
M. **Fayçal Nouhou**, conseiller pédagogique IEP de Say, tuteur
M. **Ousmane Alhada**, conseiller pédagogique IEP de Torodi, tuteur
M. **Moussa Soumaila**, conseiller pédagogique IEP de Kollo, tuteur
M. **Moussa Sounna**, conseiller pédagogique IEP de Kollo, tuteur
M. **Amadou Moussa**, conseiller pédagogique IEP de Hamdallaye, tuteur
M. **Karidio Seybou**, conseiller pédagogique IEP de Kollo, tuteur
M. **Idrissa Illiassou**, conseiller pédagogique IEP de Karma, tuteur
M. **Oumarou Mamoudou**, conseiller pédagogique IEP de Say, tuteur
M. **Alkassoum Aboubacar**, conseiller pédagogique IEP de Karma, tuteur
M. **Habibou Lahi Dady**, responsable de l'espace numérique IFADEM
M. **Sabiou Arzika**, directeur de la promotion de l'informatique (DPI/MEP/A/PLE/EC)
M. **Mamadou Boubacar**, DG ENI Niamey
M. **Mahamadou Aboubacar**, DE ENI Niamey
M. **Moussa Alassane**, RS ENI Niamey
M. **Ramadam Elghamis**, DG INDRAP
M. **Soumaila**, DG adjoint INDRAP par intérim
M. **Abdou Abdourahamane**, FUSEN
M. **Issoufou Arzika**, FUSEN
M. **Harouna Kimba**, FUSEN
M. **Dambagi Chaibou**, CPRASE
M. **Alio Hassane Samna**, CPRASE
M. **Bizo Moussa**, CPRASE
M. **Abdou Lawan**, directeur des études et de la programmation (DEP/MEP/A/PLN/EC)
M. **Alfari Djibo**, chargé de programme au bureau de la coopération suisse
Les inspecteurs de l'enseignement primaire de Karma, de Kollo et de Say
Le coordonnateur des PTF intervenant dans le secteur éducatif

Annexe 2 : Les effectifs scolarisés par niveau et statut d'établissement entre 2000 et 2008

		2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Préscolaire	<i>Public</i>	7843	10711	12223	12479	12624
	<i>Privé</i>	4457	4872	5041	5490	6204
	<i>Communautaire</i>	-	-	-	265	769
	Total	12300	15583	17264	18234	19597
Enseignement de cycle de Base 1 (primaire)	<i>Public</i>	626020	729377	820857	934690	1014183
	<i>Privé</i>	29120	28586	31884	39862	44055
	<i>Communautaire</i>	1449	3024	4851	5481	5818
	Total	656589	760987	857592	980033	1064056

		2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009
Préscolaire	<i>Public</i>	16206	18153	23728	28693
	<i>Privé</i>	7415	8126	9440	13148
	<i>Communautaire</i>	666	2176	4024	6278
	Total	24287	28455	37192	48119
Enseignement de cycle de Base 1 (primaire)	<i>Public</i>	1072437	1179903	1327274	1486845
	<i>Privé</i>	44926	47604	55997	61045
	<i>Communautaire</i>	8712	7558	5923	6212
	Total	1126075	1235065	1389194	1554102

Effectifs de l'enseignement de Base I, 2000-2008



Annexe 3

Arrêté enseignement primaire / fonction publique portant certification d'IFADEM

REPUBLIQUE DU NIGER

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE,
DE L'ALPHABETISATION, DE LA
PROMOTION DES LANGUES NATIONALES
ET DE L'EDUCATION CIVIQUE

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE

0 0 0 1 5 8

Arrêté conjoint n° /MEP/A/PLN/EC/MFP/RA

du 1.4. APR. 2015 2015

portant assimilation de la partie écrite éliminatoire de l'évaluation de la formation IFADEM à l'épreuve écrite éliminatoire du CEAP et fixant les modalités de son organisation.

LA MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE DE L'ALPHABETISATION, DE LA
PROMOTION DES LANGUES NATIONALES ET DE L'EDUCATION CIVIQUE,

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE,

- Vu** la constitution du 25 novembre 2010 ;
- Vu** la loi n°98-12 du 1^{er} juin 1998, portant orientation du système éducatif nigérien ;
- Vu** le décret n°66-013 du 13 janvier 1966, instituant et réglementant les examens professionnels du personnel de l'enseignement du premier degré et les textes modificatifs subséquents ;
- Vu** le décret n° 2011-001/PRN du 7 avril 2011, portant nomination du Premier Ministre ;
- Vu** le décret n°2013-327/PRN du 13 août 2013, portant nomination des membres du Gouvernement et les textes modificatifs subséquents ;
- Vu** le décret n°2013-424/PRN du 8 octobre 2013, portant organisation du Gouvernement et fixant les attributions des Ministres d'Etat, des Ministres et des Ministres délégués ;
- Vu** le décret n°2013-427/PM du 9 octobre 2013, précisant les attributions des membres du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2013-560/PM du 19 décembre 2013;
- Vu** l'accord-cadre entre l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) et le Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales (MEN/A/PLN) du 31 mai 2013 ;
- Vu** les nécessités de service ;

ARRENTENT :

CHAPITRE PREMIER : DES DISPOSITIONS GENERALES

Article premier : Le présent arrêté porte assimilation de la partie écrite éliminatoire de l'évaluation de la formation assurée dans le cadre de l'initiative francophone pour la formation à distance des maîtres (IFADEM) à l'épreuve écrite éliminatoire du Certificat Elémentaire d'Aptitude Pédagogique (CEAP) et détermine les modalités de son organisation.

Article 2 : L'initiative francophone pour la formation à distance des maîtres (IFADEM) a pour objectif l'amélioration des compétences en pédagogie et dans l'enseignement des disciplines linguistiques et non linguistiques des enseignants contractuels sans formation initiale.

Article 3 : Sont concernés par l'assimilation, sous réserve d'être âgés d'au moins 20 ans au 31 décembre de l'année en cours, les enseignants contractuels inscrits à la formation IFADEM ayant satisfait aux conditions d'admissibilité suite aux évaluations trimestrielles et finale.

Un arrêté du ministre en charge de l'enseignement primaire fixe la liste des candidats déclarés admissibles.

CHAPITRE II : DES MODALITES D'ORGANISATION

Article 4 : Peuvent faire acte de candidature pour l'accès à la formation IFADEM, les enseignants contractuels, « craie en main », sans formation initiale, de deux sexes, âgés d'au moins 20 ans au 31 décembre de l'année en cours, titulaires du Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC), et ayant accompli au moins trois (3) ans de service effectifs dans une école publique ou privée reconnue par l'Etat.

Article 5 : Il est prévu une session de sélection des candidats à la formation IFADEM, chaque année et en tant que de besoin.

Les dates de dépôt et de clôture ainsi que la composition des dossiers de candidature sont déterminées chaque année par arrêté du ministre en charge de l'enseignement primaire.

Article 6 : Un arrêté du ministre en charge de l'enseignement primaire fixe les listes des candidats préselectionnés et retenus pour la formation IFADEM.

Article 7 : La formation IFADEM s'étale sur neuf (9) mois.

Le programme de la formation porte sur :

- le livret 1 : Pour mieux apprendre et enseigner le français en milieu multilingue au Niger ;
- le livret 2 : Développer la compréhension et l'expression écrite ;
- le livret 3 : Développer la compréhension et l'expression orale ;
- le livret 4 : Pour mieux apprendre et enseigner les mathématiques en milieu multilingue au Niger ;

- le livret 5 : Evaluation et gestion des grands groupes ;

Article 8 : L'évaluation IFADEM comporte deux évaluations trimestrielles et une évaluation finale.

Le programme des évaluations porte :

1. Pour le 1^{er} trimestre, sur :
 - le livret 1 : Pour mieux apprendre et enseigner le français en milieu multilingue au Niger ;
 - le livret 2 : Développer la compréhension et l'expression écrite ;
 - le livret 3 : Développer la compréhension et l'expression orale ;
2. Pour le 2^{ème} trimestre, sur :
 - le livret 4 : Pour mieux apprendre et enseigner les mathématiques en milieu multilingue au Niger ;
 - le livret 5 : Evaluation et gestion des grands groupes ;
3. Pour le 3^{ème} trimestre, sur l'ensemble des cinq livrets (1, 2, 3, 4 et 5).

Les évaluations se déroulent dans les Ecoles Normales d'Instituteurs (ENI) pendant:

- les congés de fin de premier trimestre pour la première évaluation,
- les congés de fin de deuxième trimestre pour la 2^{ème} évaluation,
- et les grandes vacances pour l'évaluation finale.

Les épreuves écrites, notées chacune de 0 à 20, sont les suivantes:

- une épreuve portant sur les livrets 1, 2 et 3, durée 3 heures.....Coefficient.....3 ;
- une épreuve portant sur les livrets 4 et 5..... durée.....3 heures.....Coefficient.....3 ;
- une épreuve portant sur les livrets 1, 2, 3, 4 et 5... durée...3 heures...Coefficient.....3 ;

La correction se déroule dans un centre unique à Niamey.

CHAPITRE III : DES CONDITIONS D'ADMISSIBILITE

Article 9 : Sont déclarés admissibles, les candidats ayant obtenu une moyenne supérieure ou égale à dix sur vingt (10/20) pour l'ensemble des épreuves.

La moyenne d'admissibilité est constituée pour moitié de la moyenne des notes obtenues au cours des évaluations trimestrielles, et pour moitié de la moyenne des notes de l'évaluation finale.

Elle est calculée de la manière suivante : $M = ((NPT+NST)/2) + NEF$

M=Moyenne
NPT=Note Premier Trimestre
NST=Note Second Trimestre
NEF=Note Evaluation Finale.

L'admissibilité a une validité de trois (3) ans.

Article 10 : Les candidats ayant suivi la formation IFADEM et obtenu la moyenne requise au terme de l'évaluation, dans les conditions définies à l'article 9 du présent arrêté, sont déclarés admissibles au CEAP et en subiront les épreuves pratique et orale en vue de l'admission définitive.



3

CHAPITRE IV : DES DISPOSITIONS TRANSITOIRES ET FINALES

Article 11: Les dispositions du présent arrêté s'appliquent aux candidats de la promotion 2014-2015 en cours pour le reste de leur formation.

Article 12 : Le présent arrêté prend effet à compter de sa date de signature.

Article 13 : Le Secrétaire Général du Ministère de l'Enseignement Primaire, de l'Alphabétisation, de la Promotion des Langues Nationales et de l'Education Civique, le Secrétaire Général du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, le Directeur Général de la Réforme de l'Enseignement, de la Promotion des Langues Nationales et de l'Education Civique et le Directeur Général de la Fonction Publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié au *Journal Officiel* de la République du Niger.

MADAME ALI MARIAMA ELH. IBRAHIM



ELH. LAOUALI CHAIBOU



Ampliations:

MEP/A/PLN/EC/CAB.....	1
MFP/RA/CAB.....	1
SG/MEN/A/PLN.....	1
SG/MFP/RA.....	1
DGFP/MFP/RA.....	1
IGS/MEP/A/PLN/EC.....	1
TOUTES DIRECTIONS MEP/A/PLN/EC...	25
INDRAP.....	1
IFAENF.....	1
DREP.....	8
CHRONO.....	1
ARCH.....	1
J.O.....	1

Annexe 4

Budget des activités IFADEM par nature des dépenses

*Budget des activités IFADEM
par nature des dépenses (Madagascar, Bénin, Burundi et Haïti) en euros*

	Madagascar	Bénin	Burundi	Haïti
1. Définir le cadre d'IFADEM	9 500	nc	nc	64 100
2. Organiser la gouvernance et gestion	48 800	36 800	50 100	17 500
3. Concevoir les contenus didactiques	34 800	51 000	31 500	80 600
4. Renforcer les capacités nationales d'encadrement	18 100	49 800	18 300	88 200
5. Organiser la formation IFADEM	109 300	196 600	158 400	209 900
6. Aménager les infrastructures (Espaces numériques)	53 600 (1)	102 500 (1)	95 900 (1)	132 900 (2)
7. Suivi-qualité et étudier l'impact d'IFADEM	7 700	nc	nc	11 400
8. Assurer la promotion internationale	6 400	38 300	43 900	19 200
6 bis. Mobile learning	49 950	-	-	-
Total	338 350	475 000	398 100	623 800
Total corrigé	321 150	475 000	398 100	548 300
Nb d'instituteurs bénéficiaires	446	557	627	420
Coût unitaire total en euros	720	853	635	1 305

Annexe 5

Quantités et coûts unitaires de référence pour les simulations du déploiement au Niger

*Quantités et coûts unitaires de référence (en euros)
pour les simulations du déploiement IFADEM au Niger*

	Unité	Quantité	CU
1.3 Gouvernance			
Chef projet, CN, SE	forfait	1	25 000
Relais régionaux, missions terrain	région	1 par région	2 000
1.4 Contenus didactiques			
finalisation livrets complémentaires	livret	5	2 000
finalisation plateforme IFADEM	forfait	1	2 500
1.5 Capacités nationales			
Inspecteurs	inspecteur	20 par région	300
formateurs ENI	formateur	20 par ENI	450
1.6 Organiser formation IFADEM			
regroupements 1 et 2	enseignant	250 par région	180
formation tuteurs	tuteur	1 pour 20 enseignants	450
indemnités tuteurs	tuteur	900 par an	900
reproduction, acheminement 9 livrets	bénéficiaires	290 par région	63
achat, acheminement matériel didactique	bénéficiaires	290 par région	25
2. Solutions technologiques			
espaces numériques	région	1 par région	40 000
tablettes numériques	tablette	290 par région	60
3.1 Déterminants qualité			
évaluations 1, 2 et finale (regroupement 1 journée)	enseignant	250 par région	25
3.2 Suivi qualité			
évolution pratiques professionnelles	enseignant	10% enseignants	110
préparation enquête apprentissage	forfait	1	10 000
3.3 Promotion internationale			
Lancement activités, conférence presse,...	forfait	1	5 000
Total			

Annexe 6

Situation des encadreurs pédagogiques par région : 2015-2016

Situation des encadreurs pédagogiques par région : 2015-2016

Région	Nombre d'inspections	Nombre d'inspecteurs	Nombre de secteurs pédagogiques	Nombre de conseillers pédagogiques	Total encadreurs
Agadez	15	19	22	35	54
Diffa	11	17	22	30	47
Dosso	25	22	55	74	95
Maradi	22	23	58	89	112
Tahoua	33	24	66	66	90
Tillabéry	30	30	64	82	112
Zinder	27	31	84	91	122
Niamey	13	25	38	90	115
Total	176	191	409	557	747



Initiative francophone

pour la formation à distance

des maîtres

ifadem

www.ifadem.org

